Phénomèna

la revue des phénomènes OVNI

EUX AUSSI EN VOIENT...

DES STARS ET DES OVNIS

OBSERVATIONS EN BELGIQUE

OVNI OU DIRIGEABLE SECRET ?

RENCONTRE RAPPROCHEE DANS LES ARDENNES

TRACE AU SOL



Bimestriel n°21 - Mai - Juin 1994 - 28 F - ISSN 1157-4704


LAM

De l'étranger...
Le minitel, fonctionnant comme une banque de données informatique, peut être consulté depuis l'étranger. N'hésitez pas à nous demander la marche à suivre.

From abroad...
The French minitel service, like many BBS services throughout the world, is a computerized databank which can be read with a computer and modem. Do not hesita te to ask us the best way to get through.

Nous remercions pour leur collaboration à l'élaboration de ce numéro :

Fabien Desmeaux, Christian Daubioul

Phénomèna
la revue des phénomènes OVNI
Phénomèna est une publication bimestrielle d'SOS OVNI, association à but non lucratif. Ses objectifs sont d'étudier le phénomène ovni en marge de tout dogmatisme et de toute considération d'ordre mystique ou sensationnaliste.

Rédaction : Renaud Marhic - Perry Petrakis - Gilbert Rolland - Joëlle **Rose** et pour les dessins : Thierry Rocher - Didier Moreau.

Rédacteur en chef et directeur de la publication
Perry Petrakis

SOS OVNI
Boîte postale 324
13611 Aix-en-Provence **Cédex** 1 - France
Tel : 42.20.18.19. **(24h/24)**

Fax:42.27.26.18.

Minitel :
36.15. **Code SOS OVNI**

Représentations :

Thierry Rocher
(SOS OVNI - Seine)
Laurent Toupet
(SOS OVNI - Centre)
Christian Morgenthaler
(SOS OVNI - Est)
Christian Soudet
(SOS OVNI - Seine Maritime)
Jean-Paul La**magna**
(SOS OVNI - Isère)
Michel **Figuet**
(SOS OVNI - Var)
Jean-Pierre Ségonnes
(SOS OVNI - Sud-Ouest)
Jean-Pierre Troadec
(SOS OVNI - Rhône)
Renaud Marhic
(SOS OVNI - Nord-Ouest)
Perry Petrakis
(SOS OVNI Sud-Est)
Jean-Luc Noguera
(SOS OVNI - Pyrénées)

Avec l'ensemble du réseau d'alerte et d'expertise SOS OVNI et le concours de l'Association Professionnelle de la Circulation Aérienne.

Abonnements France et Europe :
6 numeros 150 ff

Composition et mise en page : **SOS OVNI** - Impression : **Imprimerie SPI - Septèmes-lesVallons** - Diffusion : **Messageries Lyonnaises de Presse**

Phénomèna près de chez vous

Ceux qui nous suivent depuis déjà plusieurs années savent à quel point nous sommes attachés à une véritable information de qualité et connaissent les objectifs de *Phénomèna.* Ils savent aussi que sur la forme, nous n'avons jamais ménagé nos efforts en matière d'amélioration de la revue. En trois ans, elle a doublé le nombre de pages, elle a accueilli de nouvelles rubriques et est passée à une couverture couleur que nous espérons de qualité.

C'est aujourd'hui dans cette progression que s'inscrit la diffusion en kiosques sur l'ensemble du territoire et c'est encore un pas que nous devons à la fidélité et au soutien de nos abonnés. C'est donc tout naturellement en leur nom à tous que nous souhaitons la bienvenue aux lecteurs qui pourraient découvrir *Phénomèna,* près de chez eux, pour la première fois. Nous espérons que *Phénomèna* saura vous captiver et vous apporter l'information dont vous avez besoin.

Comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, nous avons la fierté d'accueillir au sein d'SOS OVNI - l'association éditrice de la revue - deux nouvelles délégations. L'une, nous vous en avions parlé dans notre numéro 20, est représentée par Jean-Luc Noguera qui prend la destinée de SOS OVNI Pyrénées, l'autre, dont nous vous reparlerons plus en détail, est dirigée par Christian Page et a pour nom SOS OVNI Québec. Nul doute que leurs contributions respectives apporteront un plus à la compréhension de ce phénomène toujours aussi intrigant.

Sommaire

© Phénomèna. **Bimestriel** *n°* 21 - Mai-Juin **1994**. Dépôt légal à parution. Commission paritaire : **73863.** En couverture : allégorie représentant le phénomène ovni, ses observations, ses rencontres, son mystère. Photo X. DR.

Just Cause



Cette «Juste Cause» est celle des Citizens Against UFO Secrecy (CAUS - Citoyens contre le secret sur les ovnis), association américaine spécialisée dans l'obtention, par voie juridique, de documents officiels concernant les ovnis. Avec l'accord du CAUS, nous reprenons régulièrement les textes les plus intéressants parus dans le bulletin *just Cause.*

CAUS - PO Box 218, Coventry, CT 06238 - USA.

Nouveautés historiques

Canada 1915, Scandinavie 1946 : des fantômes dans le ciel...

O Barry Grcenwood

Dans ses récentes publications, le CAUS a rapporté de nouveaux éléments concernant des observations de phénomènes aérospatiaux non identifiés antérieures à l'époque moderne des ovnis. Ces affaires montrent un intérêt précoce des gouvernements pour ces phénomènes dont, à l'époque, l'origine extraterrestre n'était pas encore envisagée. Elles illustrent aussi la bataille des hypothèses qui, déjà, donnait lieu à des explications prosaïques pas toujours crédibles...

Les survols d'ovnis le long de la frontière Etat-unis/Canada en 1975, que le CAUS a présentés en détail dans *Clear Intent* (1), ne constituaient apparemment pas une première. Une affaire bien antérieure nous parvient de l'année 1915 et créa tout un tumulte au Canada (2).

L'affaire démarra de la façon suivante. Le *New York Times* du 15 février 1915 rapporta que trois ou quatre *«aéroplanes»* avaient franchi la frontière près de Morristown, dans l'Etat de New-York, la soirée précédente. Les appareils faisaient route au nord-est, survolant les villes de Gananoque et Brockville dans l'Ontario. Les témoins racontèrent les avoir vu lâcher des *«boules de feu»* ou des *«boules de lumière»* alors qu'ils traversaient le Saint-Laurent. Le maire de Brockville était parmi les premiers témoins canadiens à voir les appareils. Selon les officiels, les lumières qui avaient été vues devaient être celles d'aéroplanes.

L'affaire éclata à Ottawa, la capitale provinciale et nationale. Comme ils apprenaient que les appareils inconnus se dirigeaient en gros dans leur direction, le lieutenant-colonel A.P. Sherwood, commissaire en chef de la police d'Etat, et les autorités militaires donnèrent l'ordre d'éteindre les lumières d'importants bâtiments gouvernementaux : la Royal Mint, le Parlement et la résidence du Gouverneur général. A cette époque, l'Europe était plongée dans la première guerre mondiale et les Canadiens se sentaient plus ou moins menacés par d'éventuels sympathisants allemands venant de l'autre côté de la frontière. Aucun appareil n'apparut au-dessus d'Ottawa et personne ne sut ce qu'il advint de ceux qui avaient été observés précédemment.

A l'aube du 15 février, les autorités canadiennes contactèrent les fonctionnaires de Washington D.C. afin de déterminer si les appareils étaient d'origine américaine. Sans résultat. Dans le même temps, de nouvelles informations sur le survol de Brockville furent révélées par le *Montreal Daily Star*. La frontière avait été franchie une première fois à 20h10. Les témoins auraient entendu un bruit mécanique et beaucoup remarquèrent un projecteur dirigé vers la ville, illuminant la moitié d'un immeuble d'un coup. Les conditions météorologiques étaient mauvaises et il pleuvait, mais malgré cela la lumière fut toujours décrite comme *«aveuglante»*.

Le deuxième appareil suivit le premier 20 minutes plus tard, semblant très similaire au premier observé. A l'extrémité nord de Brockville, un des appareils vola à moins de 15 m du sol, effrayant une femme jusqu'à l'hystérie. Les objets disparurent mais revinrent à 1h30 le 15, s'en retournant vers les Etats-Unis.

Des témoignages supplémentaires du *Post-standard* (Syracuse, New York) du 15 février affirmaient qu'il y avait eu quatre lumières au total, et qu'elles se suivaient à 5 minutes d'intervalle chacune. Toutes portaient une lumière rouge et un projecteur qui éclairait vers le sol.

On entendit parler d' une explication possible à ces observations quand

des récits de ballons à air chaud lancés depuis Morristown, New York, remontèrent jusqu'à la presse. La raison de ces lancements ? La célébration de 100 ans de paix entre le Canada et les Etats-unis ! Les débris de deux ballons furent retrouvés dans le secteur de la frontière. Le problème était résolu.

Mais l'était-il vraiment ?

A Ottawa, la police comme l'armée ne tinrent pas compte des rapports concernant les ballons. Les appareils allaient vers le nord-est. L'observatoire territorial rapporta que les vents dominants venaient de l'est, poussant les ballons vers l'ouest. On considéra donc qu'il n'était pas possible que les ballons soient passés au-dessus de Brockville en direction du nord-est. Les témoins de Brockville racontèrent aussi, dans le *Montreal Star* du 15 février, que peu de temps après les avoir survolés, les appareils revinrent en sens inverse, c'est à dire contre les vents dominants une fois encore. Et combien de temps pourrait tenir un ballon à air chaud dans d'horribles conditions pluvieuses ?

On pourrait bien ne jamais le savoir avec certitude, tout comme concernant ce qui survola la frontière Etats-Unis/Canada en 1915. Mais nous savons que si les autorités gouvernementales furent alertées par d'étranges objets aériens, on ne peut plus considérer cela comme une caractéristique de l'ère des ovnis post-Arnold (3).

Une publication jadis confidentielle, *La Revue du Renseignement*, fut récemment obtenue du Centre Historique de l'Air Force de Maxwell AFB, Alabama. Le numéro 47, du 9 janvier 1947, publiait l'article qui va suivre à propos de la fameuse vague de *«Fusées Fantômes»* en Suède, durant l'été 1946.

Il sera clair pour le lecteur que l'article est sceptique quant à toute explication sensationnelle de ces observations. Il jette un doute sur l'implication du Général James Doolittle dans les investigations. Le CAUS a déjà abordé ce sujet citant une lettre de Doolittle qui nous était adressée. Les arguments selon lesquels cet article relève de la désinformation pour cacher la nature extraterrestre des fusées sont battus



Les Fusées Fantômes vues par Lob et Gigi dans *Le dossier des soucoupes volantes*, Dargaud, 1974.

en brèche par le fait que le document est antérieur de plusieurs mois à l'ère moderne des ovnis. Et un simple coup d'oeil au tampon de sécurité de l'article montre qu'il n'était pas destiné à une diffusion publique.

Il peut être raisonnablement considéré comme un exemple assez réaliste de l'attitude du service de renseignement américain face au phénomène durant ces années.

«Fusées Fantômes sur la Scandinavie»

«Les missiles volants furent d'abord signalés sur le sud de la Suède, fin mai 1946, par la presse qui leur donna le nom de Fusées Fantômes. En juin, les missiles avaient été aussi signalés au-dessus de la Finlande et du Danemark. Courant juillet, le nombre d'observations sur la Suède s'était grandement accru et de nombreuses autres avaient aussi été rapportées au-dessus de la Norvège. La grande majorité de ces rapports émanait d'observateurs inexpérimentés et, comme il fallait s'y attendre, variait grandement dans la description des missiles en question aussi bien qu'à propos de leurs trajectoire, altitude et vitesse.

Descriptions des Missiles

Les deux descriptions les plus courantes des missiles étaient "une boule de feu avec une queue" *et* "un objet brillant en forme de cigare". *Les directions de vol alléguées passaient par tous les points cardinaux, avec une légère prédominance pour le nord. En ce qui concerne l'altitude, les variations allaient de la cime des arbres à 5000 m, les plus hautes altitudes concernant presque exclusivement la Finlande. Les vitesses rapportées allaient elles de 45 km/h à «la vitesse de l'éclair», avec des descriptions majoritaires de grandes ou très grandes vitesses. Les missiles avaient été généralement décrits comme volant à l'horizontale; quelques-uns ayant été signalés plongeant vers le sol ou dans des lacs, ou encore explosant dans les airs. On n'a jamais retrouvé de fragments, si ce n'est des échantillons décrits comme des* "scories non métalliques".

L'un des quelques rapports valables, émanant d'un individu qui devrait être plus fiable et compétent que la moyenne, est celui d'un pilote de l'Armée de l'Air suédoise. Le 14 août, à 16h00, il volait à 200 m au-dessus du centre de la Suède quand il vit un objet noir en forme de cigare, d'environ 15 m de long et 1 m de diamètre, volant 60 m plus haut et à

environ 2000 m de lui, à une vitesse estimée à 740 km/h. Le missile n'avait pas d'aile visible ni de gouvernail ou de superstructure. Il n'est pas fait mention de flamme ou de lumière comme ce fut le cas dans la majorité des autres observations. Le rapport indiquait que le missile maintenait une altitude constante par rapport au sol et, par conséquent, suivait les grands traits du relief. Ce dernier point jette un doute sur la fiabilité de l'ensemble du rapport, en raison de l'incapacité d'un missile sans aile à maintenir une altitude constante au-dessus d'un terrain montagneux. Cependant, la déclaration du pilote laisse penser qu'il devait y avoir des ailes qu'il ne pouvait voir, puisqu'il déclara qu'il ne pouvait s'agir d'un avion à réaction suédois comme il n'y avait pas de vol dans le secteur à ce moment-là.

> un objet noir en forme de cigare d'environ 15 m de long et 1 m de diamètre

La presse Scandinave, à l'exception des journaux communistes, rapporta dans un premier temps ces affaires avec quelques détails, en les attribuant ouvertement à des tirs de missiles par l'URSS. En août, une censure partielle fut imposée à la presse, restreignant la publication du détail des localités où étaient observés les missiles. La presse communiste a continué à ridiculiser le sujet dans son ensemble, et a déclaré qu'il n'y avait aucune preuve dans les rapports que ces missiles soient d'origine soviétique. En fait, on accusa les Etats-Unis d'où seraient venus les missiles, ajoutant que le général Doolittle avait été expédié sur place pour observer les effets de ceux-ci !

Enquêtes officielles

Les autorités suédoises entamèrent des recherches officielles sur ces événements en juin. L'état-major de la Défense demanda au public de signaler toutes observations inhabituelles, et à la fin de juillet presque 1000 de ces rapports avaient été reçus. L'enquête fut menée de façon très particulière par l'état-major de la Défense suédoise. Au début, beaucoup de personnages importants étaient en vacances d'étéet ils ne furent pas rappelés pour traiter le problème. Le porte-parole de l'état-major de la Défense avait dit à plusieurs reprises à l'attaché militaire américain qu'ils étaient persuadés qu'il y avait des fusées au-dessus de la Suède, et que celles<i étaient lancées par les Soviétiques depuis Pennemünde sur la côte allemande de la Baltique. Cependant, ils n'étaient pas capable de produire la moindre preuve à l'appui de leurs déclarations. jusqu'à présent, aucun membre de l'armée ou de la marine américaine en poste en Suède n'a vu de quelconques débris, points d'impact, ou autres preuves directes susceptibles d'attester que des missiles guidés soient apparus en Suède.

Les communiqués officiels fournis à la presse par l'état-major de la Défense ne reflétaient pas la même opinion que les déclarations faites individuellement par des officiers au cours de conversations privées. En fait, les communiqués eux-mêmes avaient changé. Le dernier, publié le 10 octobre, indiquait avec force que la grande majorité des affaires rapportées étaient d'origine astronomique, ce qui constitue un changement complet par rapport à celui du 6 août qui indiquait que, excepté dans un petit nombre de cas, il ne pouvait s'agir de météorites.

En septembre et octobre, des objets volants furent signalés en divers points très éloignés d'Europe et d'Afrique, incluant la Belgique, la Grèce, l'Italie, le Maroc et l'Autriche. Dans l'ensemble, cesrapports n'ont pas été confirmés et semblent pouvoir être expliqués par des météores, des feux d'artifice, etc..

L'attitude des officiels suédois

Arriver à une quelconque conclusion définitive que ce soit, à partir des éléments opposés disponibles à propos des missiles, est impossible. L'attitude contradictoire des autorités suédoises laisse à penser que bien peu a été fait pour arriver à une conclusion définitive, peut-être dans des buts politiques. Le changement complet entre les communiqués publiés les 6 août et 10 octobre indique que l'état-major suédois essayait de minimiser l'ensemble de l'affaire, qui avait prisde telles proportions qu'il avait peur des répercussions sur les relations officielles entre la Suède et l'Union Soviétique.

Conclusions

On sait que les Soviétiques travaillent sur divers missiles guidés. Il ont la capacité de production et ils ont probablement testé des missiles de type V1. Sans charge explosive et avec des moteurs légèrement améliorés, ces missiles auraient une portée de 900 km. Ce sont les seuls missiles allemands opérationnels que l'on croit capables de vol horizontal à basse altitude. Il existe certaines preuves qu'un pareil travail a été effectué à Stolp (en Allemagne sous administration polonaise) ou sur les îles Oesel et Dago dans la Baltique. Trois témoins ont mentionné le bruit d'un moteur hors-bord, une caractéristique du moteur à impulsion dirigée utilisé sur le V1 par les Allemands. Et un des témoins rapporta que ce qu'il avait observé ressemblait aux V1 qu'il avait vus au-dessus de Londres durant la guerre. D'autres ont parlé de bruit faible ou absent, un élément qui pourrait indiquer l'utilisation d'un turbojet à la place d'un pulso-jet.

> un des témoins rapporta que ce qu'il avait observé ressemblait aux V1 qu'il avait vus au-dessus de Londres

La meilleure preuve, à présent, est qu'il y a eu seulement deux ou trois réels incidents, peut-être cinq ou dix tout au plus, de vols à basse altitude de missiles de type V1. Les missiles signalés à haute altitude semblent en définitive

avoir été des météores ou des feux d'artifices. L'état-major de la Défense suédoise a probablement tiré avantage de la situation à des fins politiques, et a autorisé les journaux à faire de ces missiles toute une histoire, sans admettre qu'il n'avait aucune preuve indiquant qu' existent pareils missiles. Ceci a été fait à un moment où le public suédois réclamait des réductions dans les dépenses militaires.»

Barry Greenwood
(Traduction et adaptation : Renaud Marhic)

Notes et références :

1. Fawcett. L.. et Greenwood. B., Clear Intent, Prentice-Hall, 1984.
2. L' auteur adresse ses remerciements à Steve Zalewski ainsi qu'à Christian et Angela Page pour leur aide précieuse dans le recueil des détails de cette affaire.
3. On fait généralement remonter l'ère moderne des ovnis, au sens actuel du terme, au 24 juin 1947 et à l'observation de l'homme d'affaire américain Kenneth Arnold qui donna naissance à l'expression «soucoupes volantes».

Dans les années 30 déjà...

La Scandinavie avait déjà été visitée par de mystérieux aéronefs bien avant 1946. Au début des années 30, de nombreux témoins rapportèrent avoir observé des appareils sans immatriculation dans les cieux du nord de l'Europe.

Le 24 décembre 1933, le Dagens-Nyeter de Stockolm publiait l'entrefilet suivant : *«Un mystérieux aéroplane venant de la direction de Bottensea, vers 6h00 la veille de Noël, est passé au-dessus de Kalix et a poursuivi sa route vers l'ouest. Des faisceaux de lumière provenant de l'appareil fouillaient le secteur.»*

En Norvège et en Finlande, comme en Suède, la presse titra à de nombreuses reprises, au cours de l'année 1934, sur les *«mystérieux aéroplanes»* et *«l'aviateur fantôme»*. Tandis que la population signalait des aéronefs capables d'évolutions acrobatiques et des lumières nocturnes aveuglantes venues du ciel, éclairant parfois le sol *«comme en plein jour»*, les états-majors des diverses forces aériennes scandinaves prenaient l'affaire au sérieux. Le 31 janvier 1934, le chef de l'Armée de l'Air finlandaise déclarait à la presse : *«Il n'y a plus aucune raison de douter de l'existence des avions fantômes.»*

Il est vrai que, rétrospectivement, on ne peut que s'interroger sur la responsabilité d'un autre Etat européen, l'Allemagne hitlérienne en l'occurrence, alors en plein réarmement et en pleine violation du Traité de Versailles. Interdite d'aviation de combat par les vainqueurs de 14/18, pour échapper à leur surveillance l'Allemagne avait «décentralisé» ses usines aéronautiques, dès 1922, dans divers pays dont la Suède et l'URSS. L'Union Soviétique qui, par exemple, louait au Reich la base de Lipezk. Selon notre confrère *Le Fana de l'Aviation* (n°189), c'est là que les Allemands auraient expérimenté le tristement célèbre bombardement en piqué.

Les avions fantômes étaient-ils des appareils allemands en mission secrète d'entraînement ?

RM

Reconstitution

Ovnis belges : l'hypothèse Jules Verne

○ Renaud Marhic

Où le monde savant et le monde ignorant
sont aussi embarrassés l'un que l'autre
Jules Verne
Robur le conquérant

L'esprit humain a horreur du vide. Les questions sans réponse lui sont autant d'insupportables outrages. Des fait-divers crapuleux au domaine du paranormal, il nous faut des coupables. Commence alors la longue litanie des «Deus ex machina». Quête ou enquête ? La vague de témoignages ovnis en Belgique, de 1989 à 1991, n'a pas failli à la règle. Les premiers boucémissaires (AWACS,F117A) mis hors de cause, on nous propose aujourd'hui une re-visite de Robur le conquérant *(1). Une hypothèse scientifique puisque falsifiable. Encore fallait-il se donner la peine de tenter la reconstitution.*

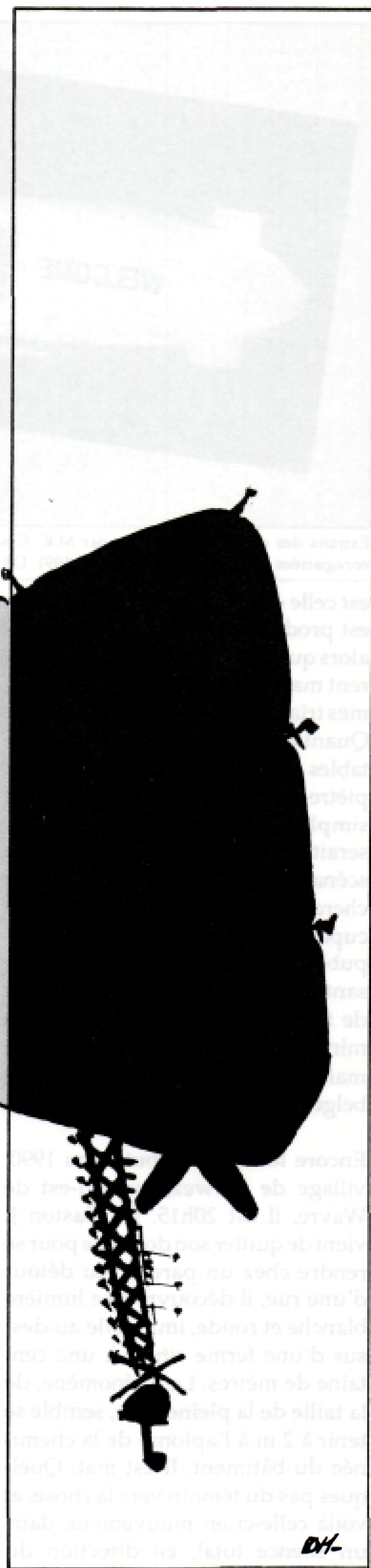
D'abord les faits : nous sommes peu avant 20h en ce 29 novembre 1989. La patrouille de gendarmerie vient de s'arrêter près du Home de Beloeil, sur l'autoroute E40, au nord-ouest de la ville d'Eupen (Belgique). Depuis 19h20, les deux gendarmes ont observé à plusieurs reprises un ensemble de trois gros phares dirigés depuis le ciel vers le sol. Il ne savent pas encore que, ce même soir, des centaines de Belges vont faire pareilles observations. Maintenant le phénomène est à l'arrêt. Distance 100 m, altitude 80 m, largeur 15 m (deux fois celle de la route !). C'est presque un losange, immobile et silencieux, portant trois puissants phares blancs disposés en triangle. A peu près au milieu du losange, un feu rouge clignotant. L'un des deux gendarmes est descendu du véhicule. Il pense à un dirigeable, peut-être utilisé par des fraudeurs... Surtout qu'à l'arrière se trouve une structure rectangulaire qu'il suppose être le support de l'arbre de l'hélice L'objet se remet soudain en mouvement, entraînant une immédiate diminution d'intensité des phares. Le gendarme cogite : *«Le moteur électrique actionnant l'hélice a diminué la tension fournie par les accus.»* Le voilà maintenant survolé par l'engin. Un bruit léger et répétitif se fait entendre : *«swe, swe, swe»*. Le bruit de l'hélice, pense-t-il. L'objet s'éloigne puis s'immobilise à nouveau. C'est au tour du deuxième gendarme d'observer une boule rouge s'en détacher, descendre verticalement, puis s'éloigner horizontalement. Ce n'est pas fini, le losange a redémarré et va, à nouveau, survoler la patrouille. Course poursuite. L'objet est facilement suivi, sa vitesse ne dépassant pas 100 km/h. Arrivé à la frontière, là où s'arrête l'éclairage de l'autoroute - particularité belge - il vire à droite, restant ainsi au-dessus du territoire belge, et disparaît masqué par une colline (2).

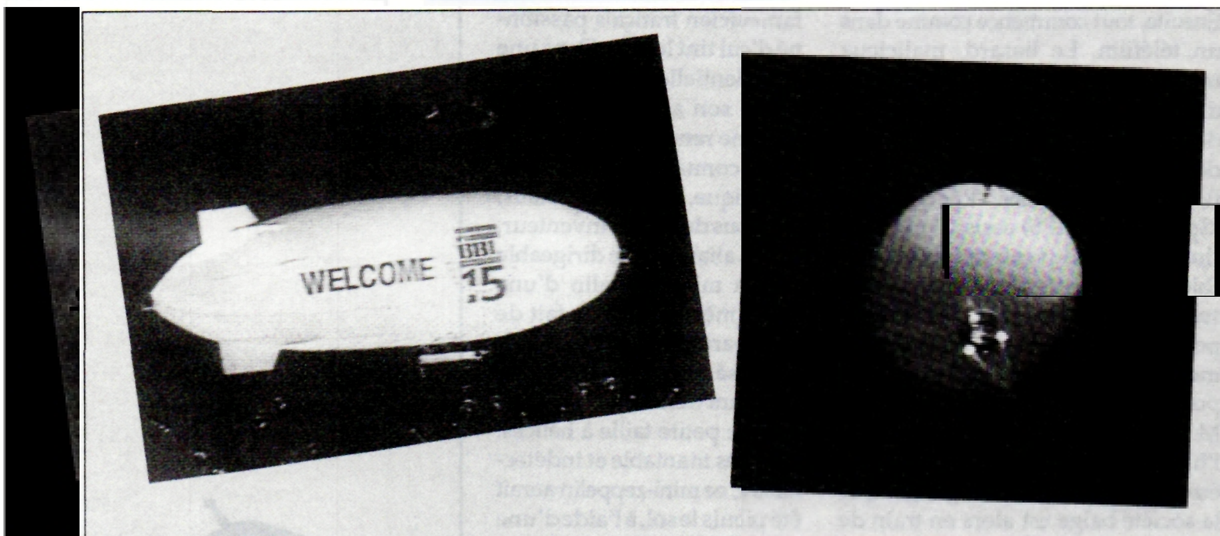
Ensuite, tout commence comme dans un téléfilm. Le hasard, malicieux metteur en scène, a planté le décor d'une rencontre : le hall du Musée de l'Air à Bruxelles. C'est là que, début 91, un enquêteur de la SOciété Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux (SOBEPS) assiste aux évolutions d'un nouveau mini-dirigeable. La démonstration a lieu en présence de l'inventeur, M.K. Et M.K ne peut qu'intéresser la SOBEPS. A moins que ce ne soit - nous verrons pourquoi - la SOBEPS qui intéresse M.K. C'est que l'acteur principal de l'histoire prétend ni plus ni moins être à l'origine des témoignages que la société belge est alors en train de recueillir...par milliers.

Entre confidences et déclarations fracassantes, le scénario prend forme. Le dirigeable K. est un mini-zeppelin très maniable et ultra-silencieux, équipé de caméras. A en croire son inventeur, ce sont les militaires belges qui auraient eu la primeur de l'invention au tout début de 1989. L'impression aurait été forte. Si forte que l'armée aurait immédiatement refusé toute autorisation de vol à M.K., celui-ci devant se contenter d'exhibitions en périmètres clos : halls d'expositions ou foires. Dépit. La suite on la devine. Le mini-zeppelin aurait bien volé, clandestinement, de nuit, au-dessus de la Belgique, créant les témoignages que l'on sait. Depuis, l'inventeur attendrait de régler divers problèmes d'ordre juridique pour dévoiler une supercherie qu'il qualifie lui-même *«d'affaire du siècle»,* n'hésitant pas à la comparer à la fameuse émission d'Orson Welles qui mis l'Amérique en émoi en 1938 : *La guerre des Mondes.* Il ne doute pas que la presse s'arrachera son scoop. Les buts financiers sont d'ailleurs clairement affichés, qu'il s'agisse de rentabiliser au maximum les déclarations à la presse ou de vendre l'aéronef partout à travers le Monde...

A pareil personnage il faut un faire-valoir. Ce fut Jean-Pierre Petit, le fameux physicien français passionné d'ovnis, qui tint le rôle. Dans une lettre confidentielle destinée aux membres de son association (3), il rapportait une rencontre avec M.K. faisant ainsi connaître à la communauté ufologique, avec force détails, les déclarations du génial inventeur. L'ovni belge, alias donc le dirigeable K., serait un mini-zeppelin d'une douzaine de mètres de long, fait de mylar transparent et gonflé à l'hélium, propulsé à l'aide de mini-batteries actionnant trente-deux moteurs électriques de petite taille à hélices. Silencieux, très maniable et indétectable au radar, ce mini-zeppelin aurait été piloté depuis le sol, à l'aide d'une mini-caméra vidéo.

Peut-on y croire ? Ceux qui, aux à-peu-près des téléfilms, préfèrent la précision des documentaires, ne manqueront pas de stigmatiser les faiblesses du scénario. D'abord, si Jean-Pierre Petit parla d'un appareil de 12 m de long, M.K. présente, lui, un engin de 7 m seulement. Ensuite, si M.K. avait présenté son invention aux militaires début 89 comme il le dit, comment ceux-ci auraient-ils pu se laisser duper à la fin de cette même année ? Plus sûrement, n'aurait-on pas reconnu, en haut lieu, le dirigeable censé avoir fait si forte impression ? et n'aurait-on pas dû voir la sécurité militaire débarquer prestement chez M.K. ? Surtout, pourquoi le bavard M.K. - ces lignes prouvent bien ce trait de caractère - n'a-t-il toujours pas dévoilé officiellement la supercherie qu'il décrit à qui veut l'entendre depuis trois ans ? Pourquoi a-t-il refusé toute collaboration avec la SOBEPS, désireuse de vérifier ses dires ? Car de ceux-ci, aucune preuve pour le moment... Peut-être parce que le dirigeable K. a une autonomie limitée et doit être amené sur les lieux de son survol en semi-remorque. Toutes choses peu compatibles avec les évolutions sur des dizaines de kilomètres, plusieurs heures durant, constatées pour la seule soirée du 29 novembre 1989. Peut-être aussi parce que sa forme





Extraits des publicités diffusées par M.K. Ces mini-dirigeables d'intérieur, avec leur petite taille, ne peuvent répondre des observations d'ovnis enregistrées en Belgique entre 1989 et 1991. DR.

est celle d'une «saucisse» - un autre est produit sous forme sphérique - alors que les témoins belges décrivirent majoritairement des plates-formes triangulaires ou rectangulaires. Quant à ses performances, indiscutables en espaces clos, elles feraient piètres figures en extérieur. Tout simplement, le mini-dirigeable K. serait balayé par les vents. Un autre scénario se fait jour. L'homme ne chercherait-il pas simplement à récupérer la vague belge à des fins publicitaires et financières, endossant la paternité des faits dans le but de faire connaître et de vendre un mini-dirigeable, peut-être novateur, mais sans lien avec les ovnis belges ?

Encore les faits : début mars 1990, village de Perwcz, au sud-est de Wavre, il est 20h15. M. Gaston J. vient de quitter son domicile pour se rendre chez un parent. Au détour d'une rue, il découvre une lumière blanche et ronde, immobile au-dessus d'une ferme située à une centaine de mètres. Le phénomène, de la taille de la pleine lune, semble se tenir à 2 m à l'aplomb de la cheminée du bâtiment. Il est mat. Quelques pas du témoin vers la chose, et voilà celle-ci en mouvement, dans un silence total, en direction du marcheur. Elle se rapproche à la vitesse d'un vélo. La lumière blanche n'est plus visible, remplacée par trois ou quatre lumières bleues disposées en cercle et qui ne projettent pas de luminosité. Un bruit de ventilateur se fait entendre. L'objet passe au zénith de Gaston J. à moins de 20 m d'altitude. Sa largeur semble avoisiner les 15 m. L'ensemble des lumières pivote ensuite quasiment sur place et poursuit sa route en direction de l'ouest. La manoeuvre a permis au témoin de discerner un *«cockpit en verre»* éclairé de blanc, en avant des lumières et plus haut que celles-ci. Le tout disparaît bientôt, laissant à Gaston J. l'impression d'avoir été survolé par une sorte de dirigeable. 11 déclarera aux enquêteurs ne pas croire aux ovnis, convaincu que la vague belge a pour origine un groupe de mystificateurs (4).

> toutes les descriptions semblent s'accorder parfaitement avec les caractéristiques d'un dirigeable

Revenons à notre téléfilm. Un mauvais scénario demande des corrections. Ce sont des gros producteurs qui vont s'en charger. Jean-Jacques Velasco, directeur du Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrée Atmosphérique (SEPRA), a cosigné avec Jean-Claude Bourret en 1993 un livre au titre prometteur : *Ovnis : la science avance* (5). Au chapitre sur la Belgique, le propos est clair : *«Toutes les descriptions sur l'évolution aéronautique, l'altitude de croisière, la trajectoire, la vitesse, le très faible niveau de bruit, etc., semblent s'accorder parfaitement avec les caractéristiques d'un dirigeable. La technologie actuelle permet, grâce à l'utilisation des matériaux composite (fibres de carbone, etc.), de réaliser des structures légères capables de telles évolutions (...). Depuis la fin de la guerre du Golfe, on ne constate plus d'observation de triangles qui survolent la Belgique.»* Mieux que l'invention d'un homme isolé, un dirigeable militaire, probablement américain, testé dans les cieux belges peu avant la guerre du Golfe, redonne de l'intérêt au sujet. En décembre 1991 déjà, la revue américaine *Popular Mechanics* (6), rapportait que plusieurs habitants d'Antelope Valley, aux Etats-Unis, auraient observé une grande aile volante de couleur noire évoluant si lentement qu'on pouvait la suivre en marchant. L'engin, d'une envergure estimée entre 180 et 240 m, aurait été vu alors qu'il s'arrêtait, tournait sur lui-même

et repartait verticalement. Les initiés lui ont même déjà trouvé un nom : *«the Big Wing»* (la grande aile).

Big Wing est-elle plus crédible que le mini-dirigeable K ? Voir. On peut d'abord remarquer que si bien des triangles belges semblent avoisiner les 20 m d'envergure, on est loin néanmoins des 200 m allégués pour l'appareil américain. Mais surtout, Big Wing existe-t-elle ? Du moins telle qu'on nous la décrit ? En matière de Black Programs (programmes noirs), projets militaires secrets dont le Congrès des Etats-Unis doit voter les crédits sans en connaître la nature, il est une publication américaine de référence. Et justement, *Aviation Week and Space Technology* semble faire l'impasse sur la grande aile. Elle n'a pas repris les témoignages de son confrère *Popular Mechanics*. Des indiscrétions parvenues à SOS OVNI indiquent que, pour *Aviation Week* et jusqu'à présent, les informations et témoignages concernant Big Wing sont trop fragmentaires pour établir formellement son existence. J'ajouterai à cela que, quand bien même il existerait un dirigeable américain top-secret, il convient de rester prudent quant à ses performances. N'avait-on pas terriblement exagéré celles du chasseur «invisible» F117A en son temps, faisant de cet avion un véritable ovni capable de sur-place et d'évolutions quasi-silencieuses ?

Et que penser d'éventuels essais militaires américains en Belgique ? Des essais secrets...mais visibles de tous ! Les gouvernements concernés ayant toujours niés pareilles activités, on peut penser que Jean-Jacques Velasco et Jean-Claude Bourret s'appuient sur des éléments précis. Interrogé à propos de la vague belge dans un récent numéro *d'Ovni-présence* (7), le directeur du SEPRA déclarait : *«On ne vit pas dans un monde irréel, on vit dans un monde où les rapports de force entre les Etats, entre les blocs sont constants et c'est tellement facile d'utiliser des gens qui sont prêts à véhiculer des idées. Ecoutez, je parle de la vague belge, vous avez fort bien* compris.» Justement, non...

Un troupeau de bouc-émissaires...

Il est bien connu qu'il n'existe pas de problèmes mais uniquement des solutions. On ne saurait donc blâmer ceux qui, ayant fait leur ce précepte, formulent des hypothèses. Il n'empêche que considérées dans leur ensemble, les «explications» de la vague belge ne font pas que s'exclure les unes les autres. Elles démontrent aussi l'imprudence de ceux qui crient haut et fort - depuis le début des faits pour certains - avoir trouvé la solution. Tous ne peuvent en effet avoir raison, si ce n'est à accepter le scénario suivant.

Le 29 novembre 1989, les Américains auraient exhibé au-dessus de la Belgique leurs chasseurs «invisibles» F117A (explication de André Dumoulin du Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et de *Science et Vie),* accompagnés d'un autre appareil, hypothétique pour l'instant, dénommé TR3A Black Manta (deuxième explication de *Science et Vie).* Dans leur course folle en rase-mottes au-dessus du pays, ils durent éviter le Baron Noir wallon au commande de son ULM (explication de l'ufologue Hans Van Kampen et hypothèse de l'association allemande CENAP), ainsi que le dirigeable K. dont les évolutions servaient la vengeance de son inventeur (explication de M.K). En cela peut-être furent-ils aidés par les avions radar AWACS de l'OTAN (explication de TF1) et les expériences menées à ce moment là en Belgique à l'aide de puissants lasers (explication de l'astronome André Lausberg), tandis que l'armée pestait d'avoir déployé un matériel qui lui avait été confié mais qui n'aurait jamais dû être utilisé (explication d'un astronome conseiller du Roi, mais néanmoins anonyme, cité par l'ufologue rationaliste Marc Hallet). Les risques de collisions étaient encore augmentés par la présence d'un ULM atypique (première explication de Jean-Jacques Velasco du SEPRA) et d'un dirigeable, probablement américain, top-secret (deuxième explication de Jean-Jacques Velasco), dont la lenteur contrastait avec la rapidité d'un prototype supersonique, américain toujours, ayant décollé d'Angleterre ou d'Ecosse (hypothèse formulée par l'association flamande NUFOC). Le tout sous l'oeil évidemment amusé des extraterrestres volant dans leurs vaisseaux propulsés à la magnétohydrodynamique (hypothèse du physicien Auguste Meessen).

Plus modestement, on peut répéter que s'il ne fait pas de doute que des objets au comportement intelligent aient survolé la Belgique, leur origine reste pour l'instant... parfaitement non identifiée !

RM

Toujours les faits : M. et Mme F. sont restaurateurs. Accompagnés de leur fille, ils viennent de quitter en voiture Eghezée par la route de Namur, en direction de leur domicile de Ciney. Il est 00h20 en ce jeudi 4 avril 1991. A peine dépassé les dernières maisons du village, ils repèrent une forte lumière sise au bout de la route en direction du sud. On dirait une grosse étoile à basse altitude. Plus les témoins avancent en sa direction, et plus le phénomène se précise. Il s'agit en fait de trois phares blancs placés sur un objet stationnant à gauche de la nationale, à la hauteur de Waret-la-Chaussée. Il est si bas que les trois témoins doivent l'observer entre les arbres bordant la chaussée. Le chauffeur arrête la voiture, bientôt imité

par un autre conducteur arrivant en sens inverse. Ce dernier repart très rapidement au bout de quelques instants. La famille F. est désormais seule face à l'objet. Le couple est sorti du véhicule. Sans peur. Mme F. adresse de grands signes à l'objet. Sans réponse. Il démarre au bout d'une minute, laissant entendre un bruit d'ascenceur, et survole le trio, très lentement, à 100/150 m d'altitude. Le poste d'observation est idéal : l'engin est estimé à 30 m de long

> une flamme sort de l'arrière et se transforme en une sorte de poussière incandescente

pour 25 ou 27 m de large. Son avant est arrondi et supporte les phares. La forme générale est triangulaire, entourée de petites lumières blanches. Le dessous est gris anthracite laissantéchapperdeux faisceaux lumineux qui éclairent légèrement le sol. L'arrière comporte une saillie rectangulaire et ressort nettement. A chaque angle de ce rectangle se trouve un phare de couleur rouge vif. La fille verra, elle, l'arrière en forme de flèche avec un seul phare rouge. Le plus étrange est à venir. Une flamme sort de l'arrière et se transforme en une sorte de poussière incandescente qui s'éteint avant de toucher terre. L'objet s'éloignant et semblant gagner en altitude et en vitesse, les F. remontent en voiture pour le suivre. Trop tard, il a disparu (8).

En 1886, Jules Verne signait un monument du roman d'anticipation, ancêtre de nos modernes récits de science-fiction : *Robur le conquérant*. Visionnaire comme à son habitude, Verne y dépeint un Baron Noir avant la lettre, Robur, inventeur d'un redoutable «plus lourd que l'air», alors que les ballonistes se disputent encore pour savoir s'il faut placer l'hélice à l'avant ou à l'arrière de leurs aérostats. Le premier chapitre du livre siérait fort bien à la vague belge, tant la description des premières apparitions de *«L'Albatros»* et des réactions qu'elles suscitent rappelle la situation que connut la Belgique. Ceci explique peut-être cela. Car de là à imaginer que le roman de Jules Verne ait pris vie outre-Quiévrain il n'y a qu'un pas. Le triangle volant belge peut-il être l'oeuvre d'un moderne Robur ? La vague peut-elle avoir pour origine un nouvel «Albatros» ? De M. K. à Big Wing, on l'a vu, les prétendants au titre n'ont pas fait leurs preuves. En attendant les futurs candidats qui ne manqueront pas de se présenter, on peut toujours analyser ce qu'implique l'hypothèse du dirigeable.

Fin 93, SOS OVNI lançait discrètement un projet nommé Reconstitution. En voici le modus operandi : *«Il s'agit ici d'une reconstitution a minima. Il va sans dire que, si les effets constatés peuvent être reproduit par des techniques simples, nul n'est besoin de faire appel aux technologies les plus complexes. A minima aussi, dans la mesure où seuls les effets observés par les témoins avec une grande récurrence feront l'objet d'une tentative de reconstitution. Des témoignages, nous retiendrons prioritairement la forme de l'engin, quasi-unanimement décrite comme triangulaire, la pointe du triangle constituant l'avant. Il est plus délicat par contre de vouloir juger des dimensions sur la base du témoignage humain dont on connaît la fragilité quant il s'agit de préciser au mètre près. Il nous est par contre permis de procéder par déduction logique (...). L'évaluation de son poids nous permettra le calcul des dimensions minimales requises. Celles-ci seront alors à comparer à celles estimées par les témoins. Reste le mode de navigation. Il nous faut envisager les deux possibilités classiques, à savoir : L'engin piloté et l'engin radiocommandé, piloté au moyen d'une caméra infrarouge.»*

Plus loin, au chapitre *Effets observés/ Effets à reproduire*, on lisait encore : *«Un engin aérien de forme triangulaire capable d'évolution nocturne à basse altitude et de "sur-place". Sa vitesse moyenne est de 50 km/h. Son autonomie de vol est d'au moins 2 heures. Il ne laisse entendre qu'un léger bruit assimilable à un ronronnement, y compris lorsque observé à quelques dizaines de mètres seulement. Chaque pointe du triangle est arrondie et sous-tend un projecteur blanc. Les trois projecteurs sont capables de projeter au sol des spots de lumière ou d'éclairer comme en plein jour les surfaces dont ils forment le zénith. Ceci alors que l'engin se trouve à une altitude d'au moins 50 m. Au centre de ces trois projecteurs se trouve un gyrophare rouge.»*

La première démarche du projet fut de vérifier si pareil dirigeable existait déjà. La réponse fut négative. De la Fédération Française d'Aérostation à son équivalent belge en passant par la rédaction du magazine *Air & Cosmos*, personne ne connaissait de dirigeable triangulaire. M. Pierre Balaskovic, spécialiste émérite du Service d'Aéronomie du CNRS nous indiquait pour sa part : *«Divers projets de dirigeables ayant une carène deltoïde ou en forme d'aile volante ont été publiés dans les années 70 (...). Dans le cadre du projet AERON une maquette volante a même été réalisée. Entre 78 et 80 la société AERAZUR a développé le projet*

> le portrait-robot du dirigeable nécessaire à la reproduction des effets constatés en Belgique nous permet de dresser un «cahier des charges» incontournable

"Dinosaure " de dirigeable semi-souple en forme ***d'aile-volante*** *(...). Dans ce cadre AERAZUR a construit la maquette volante d'un mini-dirigeable téléguidé.»* (9) Des maquettes qui, il va sans dire, ne peuvent répondre de la vague belge.

Le projet indiquait aussi l'équipement minimal nécessaire à la reconstitution : *«Engin piloté: Eclairage (3 projecteurs, 1 gyrophare, alimentation) - Bâti (armature de fixation, nacelle) - Propulsion/navigation (moteurs + alimentation électrique, tringlerie de commande, dérives) - Equipage (1 pilote). Engin radiocommandé piloté au moyen d'une caméra infrarouge : Eclairage (3 projecteurs, 1 gyrophare, alimentation) - Bâti (armature de fixation) - Propulsion/navigation (moteurs + alimentation électrique, dérives, récepteur, caméra, émetteur).»* On pourrait ajouter à cela un quatrième projecteur et un jeu de lumières multicolores courant tout le long du périmètre, comme parfois décrits. A envisager également, l'appareillage laser que nécessiterait la reproduction de certains effets, plus rares, (boules lumineuses se détachant de la structure, faisceaux de lumière très concentrés, «flammes», etc.), mais néanmoins observés lors de la vague. L'alimentation électrique devrait alors être revue en conséquence. Encore une fois, il ne s'agit ici que d'une reconstitution a minima, correspondant aux principaux traits du triangle volant belge.

C'est à nouveau l'avis éclairé de Pierre Balaskovic qui permet de juger de ce qui précède: *«Il faut se rappeler qu'un dirigeable est nécessairement gros. Les volumes se chiffrent en milliers de m3 et les dimensions en dizaines de mètres et son épaisseur relative doit être de l'ordre de 20% à 25%. »* Et M. Balaskovic de préciser qu'un dirigeable opérationnel habité à carène triangulaire ne pourrait guère descendre en dessous de 10 000 m3, soit 50 m de long pour 12 m d'épaisseur moyenne. Pour un engin plus petit, de 1000 m3 de volume, une charge embarquée (ou charge utile) inférieure à 300 kg nécessiterait encore 25 m de long pour 6 m d'épaisseur. Et il est bien question ici de dirigeables de petites tailles, si on les compare aux fameux zeppelins allemands de la première guerre mondiale et à leurs 240 m de long !

Et qu'en serait-il de mini-dirigeables radiocommandés du type K. ? Sachant qu'un mini-zeppelin de 12 m de long aurait une épaisseur moyenne de 3 m, son volume avoisinerait les 84 m3. La loi physique dite de «la poussée d'Archimède» autorisant l'envol de 1,3 kg (soit la densité de l'air), pour 1 m3 d'hélium, un mini-zeppelin de 12 m ne pourrait soulever de terre plus de 109 kg au total (poids propre + charge utile). Ce même calcul appliqué à un autre mini-zeppelin, de 7 m celui-là, ne donne que 22 kg au total cette fois...

> le prétendant au titre d'«inventeur» de la vague belge devra faire la démonstration in situ des performances nocturnes de son dirigeable

Ainsi précisé, le portrait-robot du dirigeable nécessaire à la reproduction des effets constatés en Belgique nous permet de dresser un «cahier des charges» incontournable pour qui se dit inventeur de l'appareil. Il devra disposer des moyens nécessaires à la construction d'un véritable aéronef et non d'un simple modèle réduit, d'un hangar pour le cacher, de complices pour le «déployer». Son engin devra emporter un équipement électrique lourd, comprenant de puissantes batteries pour alimenter tant les moteurs que des projecteurs capables de reproduire les effets lumineux observés. Tous les équipements devront aussi être aptes à fonctionner en conditions de givrage. Il est douteux dès lors qu' une telle charge utile puisse se satisfaire de dimensions trop modestes. Le pilote devra soit être formé au vol de nuit, soit bénéficier d'un entraînement hors-pair pour radioguider dans l'obscurité un appareil forcément volumineux sur des dizaines de kilomètres, à l'aide d'une simple caméra. Surtout, le prétendant au titre d'«inventeur» de la vague belge devra faire la démonstration in situ des performances nocturnes de son dirigeable. Les faits sont là, précis. Reste à les reproduire de façon toute aussi précise. Pour l'instant, aucun candidat ne s'y est risqué.

Renaud Marhic

Notes et références :

1. Verne, J., Robur le conquérant, Le livre de poche.
2. SOBEPS, Vague d'ovni sur la Belgique, SOBEPS 1991.
3. Petit, J.P., Lettre de Jean-Pierre Petit aux adhérents du GESTO, 7 mars 1992.
4. SOBEPS, op. cité.
5. Bourret, J.C., et Velasco, M., Ovnis la science avance. Robert Laffont, 1993.
6. P. M., «America's secret aircraft», Popular Mechanics, décembre 1991.
7. Bosson, Y., Hertzog, M., Roux, B., «Entretien avec Jean-Jacques Velasco», Ovni-présence n°52, décembre 1993.
8. Vertongen, J.L., «Nos enquêtes - 3 observations en 24h», Inforespace n°87, août 1993.
9. Correspondance personnelle de l'auteur dans le cadre du Projet Reconstitution.

Remerciements : François Couten, Michel Bougard, Marc Hallet, Wim van Utrecht, Christian Daubioul et ceux que je ne peux citer.

Classiques du non identifié

Riec-sur-Belon 1974, trois silhouettes dans la nuit

O Renaud Marhic

Il est des observations d'ovnis plus étranges que d'autres... Non réduites à du connu malgré des enquêtes dignes de ce nom. Face à nos interrogations, ces cas persistent et signent, semblant vouloir nous rappeler qu'un ou plusieurs phénomènes, quel qu'en soit la nature, nous échappent encore.

Si pareils dossiers peuvent toujours connaître des rebondissements, il nous est permis de faire le point sur les meilleurs d'entre eux. Charge à nos lecteurs de nous signaler tout élément nouveau en leur possession.

A Riec-sur-Belon, en 1974, une famille fut témoin de plusieurs phénomènes lumineux, dont trois silhouettes d'apparence humaine...





l'est de Quimper, dans le Finistère sud, Riec-sur-Belon est le but d'un pèlerinage qui ne veut pas dire son nom. On y vient seul ou en famille, le plus souvent à l'occasion des vacances d'été. Qui pour, simplement, voir les «lieux», qui pour tenter d'apercevoir ceux par qui l'étrange arriva en ce 29 septembre 1974. D'autres encore ont des buts précis, comme celui-là qui voulu, à travers le témoignage de la famille L.B., confirmer la validité des plans de la soucoupe volante dont il avait entrepris la construction...

Ce défilé de curieux, c'est Mme L.B. qui en parle le mieux, du moins après qu'elle ne vous classe plus au rang de ceux-ci. *«On aurait voulu que l'on en fasse une religion»*, dit-elle. On la croit sans difficulté, les faits étant assez spectaculaires pour échauffer les esprits (1).

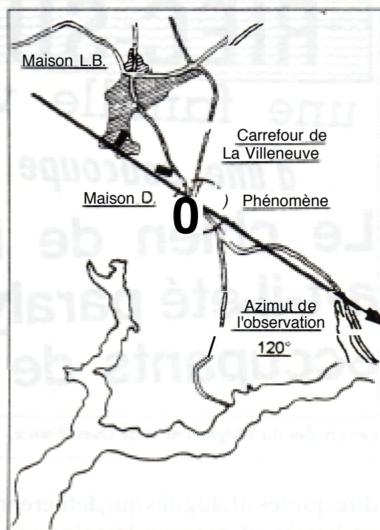
Le dimanche 29 septembre 1974, vers 00h45, Y. L.B. regagne le domicile de ses parents. Le jeune homme a passé la soirée à jouer de la bombarde, à l'occasion d'une fête donnée pour les handicapés. Il a raccompagné une camarade chez elle et le voilà au portail de sa maison. Une très forte averse commence. Bientôt, un violent coup de tonnerre se fait entendre. Le bruit va s'amplifiant jusqu'à éclatement et semble très proche. Le grondement a duré 30 secondes. Y. est à ce moment là dans la cuisine où il vient de prendre un verre d'eau. Il quitte cette pièce pour entrer dans le salon. Il est 00h50. Par la fenêtre, il perçoit une lumière jaune-orangée qu'il attribue à l'éclairage d'une maison voisine. Mais 10 secondes plus tard, depuis sa chambre au premier étage, le spectacle a changé. Aux environs du carrefour de La Villeneuve, à 500 ou 600 m à vol d'oiseau, il y a comme un incendie, un halo de couleur rouge de la taille d'une maison. Y. craint qu'une ferme du secteur ne se soit embrasée.

Pour en avoir le coeur net, il se saisit d'une paire de jumelles. Maintenant, il aperçoit trois rectangles rouge vif surmontés d'un *«volet rabattable»*. Presque simultanément, bien en-dessous de ces *«trappes»*, passent *«trois masses lumineuses»* d'un blanc phosphorescent, sans contour défini. Leur corpulence est celle d'un mouton. Brusquement, elles disparaissent sur la gauche, non sans avoir amorcé un arc de cercle comme pour contourner quelque chose. Les rectangles rouges, eux, sont toujours là. A bien y regarder, ils sont parties intégrantes d'un *«socle horizontal»* de 1 m environ, chanfreiné à son extrémité gauche et surmonté en son milieu d'un *«habitacle»* en forme de cône tronqué de 4 m de haut. Si les contours sont bien définis, la base du socle n'est pas visible. Le phénomène, de couleur grise, se détache sur l'obscurité de la nuit sans éclairer le paysage alentour. Stationnaire, il semble vibrer. Sa partie droite est masquée par un obstacle qui ne sera pas déterminé. L'observation va s'accélérer. Y. a baissé ses jumelles. Dans les oculaires se détachent à nouveau trois silhouettes blanches, en avant de l' *«engin»*. Cette fois, elles ont l'apparence d'êtres humains de forte constitution. De l'ensemble,

Y. fera un dessin qui illustre la première page de cet article.

Pour le jeune sergent de l'Armée de l'Air c'en est trop. D'un bond, il est au rez-de-chaussée où sont couchés ses parents. *«Venez vite mais surtout n'allumez pas»*. C'est en ces termes qu'il entraîne à sa suite père et mère, sans pourautant leur préciser l'objet de son intervention. En une minute et demie tout au plus, le trio est en position d'observation. La chambre est éclairée d'une lueur rouge-orangée. On s'échange les jumelles. Mme L.B. aura de la scène une vision plus floue, ne voyant ni jambes aux personnages, ni contours définis à la *«masse lumineuse»* qui se tient toujours au carrefour. Elle lui semble animée d'un mouvement de *«va-et-vient»*. Ce que verra M. L.B. : *«Comme un paquebot illuminé»*, racontera-t-il. Y. demande à sa mère de confirmer la scène : *«Je vois trois personnages qui viennent vers nous»*. *«Alors tu vois ce que je vois»*. Le jeune homme continue à détailler les silhouettes. Elles avancent en direction de la famille d'un pas lent et lourd, se balançant lentement dans un mouvement parfaitement synchronisé. Leur déplacement n'en est pas moins rapide. Peut-être parce qu'elles semblent ne pas toucher le sol, même si Y. leur prête un point d'appui. Il ne distingue aucun trait sur les faces, pas plus que des membres supérieurs. Un dernier mouvement de jumelles et Y. observe la disparition brutale de l' *«engin»* dans un soubresaut. Comme sa mère, il perçoit enfin une lueur jaune-orangée très fugitive, très haut dans le ciel, comme un *«flash»*.

Et les trois silhouettes avancent toujours... Y. se pense *«repéré»* et presse ses parents de quitter la maison. La famille s'exécute, dans la terreur pour Mme L.B., avec une certaine indifférence pour ce qui est de son mari. C'est un voisin, gendarme retraité, qui va recueillir le trio. *«N'allumez pas, pas de lumière, pas de lumière, vite, vite, fermez la porte !»* A n'en pas douter, Y. et sa mère sont sous le coup d'une forte émotion, pâles et tremblants. L'ex-gendarme craint qu'ils n'aient un malaise, tant leur terreur contraste avec le calme du père. Y. reprend enfin ses esprits et raconte : *«J'ai vu trois gus venir vers moi rapidement en se dandinant»*. Des «gus» qu'il comparera à des silhouettes de champ de tir. Leur sauveur est en tous cas formel, personne n'était *«pris de boisson»* et il est impossible de *«jouer la comédie»* à ce point.



C'est, comme disent les gendarmes, la rumeur publique qui va faire de cette étrange affaire ce qu'elle est aujourd'hui. A la boulangerie du village, le lendemain des faits, notre gendarme émérite rencontre M. L.B. et s'enquiert de la santé de son épouse. Ils n'ont pris garde que, parmi les clients, se trouve le correspondant local du *Télégramme de Brest et de l'Ouest*. Il n'en faut pas plus pour que la gendarmerie soit alertée. Le temps d'une enquête de voisinage et voilà les fonctionnaires qui débarquent chez les L.B. C'est à partir des procès-verbaux établis à cette occasion que les faits ont été ici résumés. Et bien sûr, dès le 6 octobre, *Le Télégramme* «sort» l'affaire dans un article au titre évocateur : *«En pleine nuit à Riec-sur-Belon une famille voit descendre d'une soucoupe à hublots rouges trois silhouettes lumineuses»*.

Tout aurait pu en rester là. Tout dérapa. A cette époque déjà, la concurrence entre *Le Télégramme* et son confrère *Ouest France* était rude. Avec cette rencontre rapprochée du troisième type, *Le Télégramme* avait frappé fort. *Ouest France* ne pouvait rester sans réagir : *«Des journalistes de la rédaction étaient descendus et n'avaient rien trouvé de plus, ça avait d'ailleurs gueulé.»* Cette confidence du correspondant Riecois du journal en dit long. Or, notre homme se trouvait aussi être secrétaire de Mairie. Le 1er octobre, on lui avait apporté un chien errant paralysé des deux pattes avants. Quand paru l'article du *Télégramme*, il compris vite l'utilisation qu'il pouvait faire de la pauvre bête. Le lendemain, le 7 octobre, *Ouest France* tenait aussi son scoop : *«Le chien de Riec-sur-Belon a-t-il été paralysé par les trois occupants de l'ovni ?»* L'animal ayant été confié au vétérinaire le plus proche, l'article précisait : *«Toujours est-il que le vétérinaire qui a examiné la bête a déclaré "n'avoir jamais vu ça"»*. Dès le 8, le Docteur B. de Pont-Aven démentait vigoureusement dans les colonnes du même journal. Il n'avait pas été consulté avant la rédaction de l'article de *Ouest France* et la paralysie du chien, bien que rare, ne présentait aucun caractère extraordinaire. Plus encore, le chien avait chassé toute la journée du 29 septembre et n'avait donc pu être paralysé au cours de la nuit du 28 au 29. Le démenti concluait : *«Il est donc prouvé que ce chien de chasse n'a pas été la victime d'êtres extraterrestres, mais qu'il aura reçu un bon coup de bâton d'un terrien en colère.»* Alors naquit la rumeur que ce démenti avait été exigé par les autorités, tandis que le chien avait été envoyé à la clinique vétérinaire de Maisons-Alfort.

Lors de l'enquête d'SOS OVNI Nord-Ouest, nous avons pourtant pu reconstituer les faits. Le 1er octobre, deux fillettes découvraient l'animal à plusieurs centaines de mètres du carrefour de La Villeneuve et prévenaient M. G., le plus proche voisin.

C'est celui-ci qui porta le chien à la Mairie, le secrétaire l'acheminant ensuite au cabinet-vétérinaire de Pont-Aven. Là, les deux vétérinaires associés entretinrent, par pur esprit ludique, un certain suspens quand à la paralysie de la bête. A des éboueurs s'étonnant de voir le chien avançant sur la mâchoire inférieure en poussant de ses pattes postérieures, seules valides, le Docteur P. déclara sur un ton à dessein mystérieux : «C'est *le chien que l'on a trouvé à Riec à côté de l'endroit où il y a eu une soucoupe volante.»* Dans cette atmosphère propice à la rumeur, et dans des conditions de concurrence médiatique acharnée, le correspondant de *Ouest France* rédigea l'article paru le 7 octobre. Dépassé par les événements, le Docteur B. prit alors contact avec son conseiller juridique et exigea le démenti que l'on sait. Le propriétaire de l'animal, M. M., fut finalement retrouvé et autorisa les vétérinaires à piquer son compagnon.

A l'exception des deux fillettes, tous les protagonistes de ce chapitre de l'affaire do Riec ont été retrouvés et interrogés par SOS OVNI. Du Docteur P. qui rit encore de la blague faite aux éboueurs à M. M. qui avait bien chassé avec son chien toute la journée du 29, en passant par le secrétaire de Mairie et le Docteur B. qui nous affirma que ni dieu ni diable n'aurait pu lui imposer un quelconque démenti. A la clinique vétérinaire de Maisons-Alfort, on n'avait d'ailleurs nulle trace d'un chien envoyé de Riec en 1974 (2).

Que n'a-t-on pas dit sur l'affaire de Riec-sur-Belon ? Au hasard des «enquêtes» menées par diverses associations ufologiques, on broda allègrement sur un canevas qui ne méritait pas cela. Mme L.B., terrifiée par son aventure, n'avait-elle pas dû dormir plusieurs nuits à la gendarmerie ? Non, mais plus simplement elle passa la nuit suivant les faits chez le voisin, gendarme retraité, qui avait recueilli la famille. Un pommier du carrefour de La Villeneuve ne fut-il pas retrouvé calciné ? Si ce fut le cas, les gendarmes ne remarquèrent rien. Et pour cause, la propriétaire du champ où poussait l'arbre ne constata qu'un dépérissement très commun, dû selon elle aux vents salins qui balayent la région. L'horloge des L.B. ne s'était-elle pas arrêtée après leur observation ? *«Parce que j'avais oublié de la remonter !»*, rectifie M. L.B.... La liste n'est pas close et il n'est qu'à dire que les ufologues qui défilèrent ne laissèrent pas aux témoins une grande impression de sérieux, certains paraissant même quelque peu *«désorientés»*.

RIEC-SUR-BELON

une famille voit descendre d'une soucoupe à hublots rouges

Le chien de Riec-sur-Belon a-t-il été paralysé par les trois occupants de l'O.V.N.I. ?

Les articles du *Télégramme* et de Ouest *France*.

Mais il serait inexact de penser que la rumeur ne fit que servir l'indice d'étrangeté du cas. Elle le desservit également. Ainsi, les responsables de l'association parisienne Groupement d'Etude de Phénomènes Aériens (GEPA), classèrent le cas, la Présidente avouant n'accorder aucun crédit aux témoins après avoir assisté à leur passage sur Europe 1, dans l'émission de Pierre Bellemare, le 31 mai 1975. Mieux, elle déclarait : *«Il y avait des moutons dans le champs où ils ont vu leurs extraterrestres !»* (3). Les témoins ayant prêté à ces derniers une corpulence de moutons, la question semblait alors effectivement réglée. Semblait, car interrogée aussi à ce propos, la propriétaire du champ, théâtre de la rencontre du troisième type, nous affirma qu'aucun animal ne se trouvait sur les lieux au moment des faits. La ferme ne possédait pas de moutons et, selon notre interlocutrice, il est peu probable que cet animal fut introduit sur le territoire de la commune à l'époque. Le cas n'en fut pas moins classé *«douteux»* par l'ufologue sceptique Claude Maugé, qui lui proposa comme explication des *«animaux»* et une *«combinaison de plusieurs facteurs»* (4). Renseignement pris auprès de l'intéressé, ce dernier ayant appris par un tiers que nous tentions de vérifier la piste des moutons, ceci l'avait amené à retenir et publier cette *«possibilité d'explication»*...

Mais laissons là les rumeurs en tous genres pour examiner ce qu'il reste. Le témoignage des L.B. d'abord. Rien ne permet de le mettre en doute. Les différences, minimes, dans la perception du phénomène par Y. et sa mère semblent s'expliquer facilement par la mauvaise vue de celle-ci. On a glosé sur la panique de Mme L.B., allant jusqu'à évoquer une crise d'hystérie. C'est oublier l'indifférence de M. L.B. Après avoir observé la lumière au carrefour de La Villeneuve il redescendit se coucher et, à l'en croire, si ce n'avait été la crainte de son fils et de sa femme, il n'aurait *«certainement pas»* quitter la maison,

tout cela ne constituant *«qu'une chose de plus»* dans sa vie. Homme rude, ancien marin, il a vu sa quiétude dérangée par les suites ufologiques et médiatiques de l'affaire et n'aspire aujourd'hui qu'à la tranquilité. Il n'en affirme pas moins avoir observé, même sans y prêter importance, le phénomène indiqué par son fils. A aucun moment il ne lui attribue une cause prosaïque. Quant au comportement d'Y. il semble, somme toute, pragmatique. Son attention attirée, il se munit de jumelles, va chercher le renfort de ses parents puis, se pensant repéré, décide de «décrocher» vers des lieux plus sûrs. Un comportement fort logique pour le jeune militaire, aujourd'hui engagé-

Un autre témoignage pourrait confirmer celui de la famille. Bien qu'à l'époque il jugea son observation peu importante, eu égard à celle des L.B., un voisin, M. D., fit plusieurs constatations dignes d'intérêt. Cette nuit là, lui et sa femme ressentir *«une impression de malaise»*. Il faisait si chaud qu'ils durent repousser de leur lit couverture et drap comme en plein été: *«On s'est dit c'est intenable, il fait trop chaud dans la maison»*. Un violent coup de tonnerre s'étant fait entendre, M. D. descendit débrancher son poste de télévision et put observer une *«forte lumière»*, persistante, par l'interstice des volets de son bureau. Par cette fenêtre on aperçoit le carrefour de La Villeneuve, mais le témoin n'ouvrit pas les volets. Lors de notre interview, il déclara avoir pensé d'abord à des éclairs : *«Dans ma tête c'était l'orage, j'aurai dû réfléchir. Un orage avec des éclairs qui durent aussi longtemps... Un orage aussi peut-être avec des nuages qui passaient par moment, mais un orage avec un clair de Lune, ça m'a toujours étonné. Est-ce-que c'était le clair de Lune qui éclairait donc ma maison, ou alors l'engin qui dégageait une vive lumière ? Je ne peux pas dire . Elle était vive très, très vive, blanc comme au néon. Ca éclairait suffisamment pour que je puisse me déplacer (...) donc (...) une lumière qui dépasse certainement celle d'un clair de Lune.»* (5).

La persistance, un quart d'heure durant selon M. D., de la lumière interdit toute explication par des éclairs. La Lune, presque pleine (azimut 206°), aurait pu effectivement éclairer les fenêtres de M. D.. Mais l'orage, très localisé selon la météorologie nationale, qui avait éclaté au-dessus de Riec, nous fut décrit par un gendarme en patrouille à ce moment là comme d'une rare violence, avec de fortes précipitations. Ceci est confirmé par Y. Si les éléments s'étaient calmés lors de l'observation, les L.B. déclarèrent tous aux gendarmes que la nuit était noire, le ciel couvert, sans Lune ni étoile. Difficile en effet d'imaginer un clair de Lune persistant en parallèle avec ce type de conditions météorologiques. Difficile aussi d'imaginer qu'un orage puisse, fin septembre en Bretagne, entraîner la chaleur intense ressentie par M. et Mme D. Leur témoignage semble plutôt attester de la présence d'un phénomène lumineux dans les environs du carrefour de La Villeneuve.

> les formes quasi-humanoïdes décrites par les L.B. ne sont pas le moins étrange

La nature de ce phénomène, on pourrait la soupçonner électrique, plusieurs lignes se rejoignant à quelques dizaines de mètres du lieu présumé de l'atterrissage. L'orage n'aurait-il pas provoquer un «court-circuit» spectaculaire ? Négatif, selon le PV degendarmeriequi précise : *«Au-dessus de l'intersection de La Villeneuve passent une ligne haute-tension, deux lignes basse-tension et une ligne téléphonique. Aucun dégât ou anomalie n'a été signalé par les services EDF et PTT.»*

L'affaire de Riec-sur-Belon n'est pas sans rappeler d'autres témoignages, en particulier ceux de Labatut, en Ariège, le 16 octobre 1980, vers 23h30 (6). Ici aussi, les couleurs rouge, orange ou blanche, les formes évolutives, la présence d'une ligne électrique, auxquels il faut encore ajouter le mouvement de va-et-vient - pouvant s'expliquer par une rotation du phénomène sur lui même - évoquent irrésistiblement un cas d'éclair globulaire ou «foudre en boule». Les déformations classiques liées à la psychologie de la perception chez les témoins auraient fait le reste... Ce serait oublier un élément déterminant : la foudre en boule est connue pour la brièveté de ses apparitions : quelques secondes tout au plus. Dans le cas présent, l'ensemble des faits s'étale sur 5 minutes !

Elevé au rang de «classique» par la littérature ufologique, le cas de Riec est un peu comme un arbre aux branches malades. Une fois élagué des rumeurs qui l'entourent, il reste un tronc solide. Pour l'abattre, il nous manque un modèle physique cohérent. En attendant, les formes quasi-humanoïdes décrites par les L.B. ne sont pas le moins étrange.

Renaud Marhic

Notes et références :

1. Les faits présentés dans cet article ont été recueillis ou vérifiés lors de l'enquête de SOS OVNI Nord-Ouest sur le terrain entre 1987 et 1989.
2. Vérification effectuée sur place, à Maisons-Alfort, par Thierry Rocher d'SOS OVNI Seine.
3. Entretien personnel de l'auteur.
4. Maugé, C, «Une liste préliminaire des observations "classiques" d'ovni», Actes des Rencontres de Lyon sur le phénomène ovni, SOS OVNI, 1988.
5. Selon l'ufologue Jean-Louis Brochard, dans la revue LDLN n°146 (juin-juillet 1975), M. D. constata une panne d'électricité au moment de son observation, chose démentie par l'intéressé auprès de nous. M. Brochard évoquait encore la découverte par M. D. de trois traces étranges sur sa pelouse. M. D. nous déclara à ce sujet : *«Sont-elles apparues après les faits ? Je ne peux pas le dire.»*
6. Voir à ce propos Ovni-présence n°35, août 1986, pp. 14,15.



X Une nouvelle association est née void quelques mois en Belgique : le Centre Européen d'Etude des Phénomènes Aériens (CEEPA), à l'initiative de Christian Daubioul, ex-membre de la SOBEPS. Le CEEPA, qui compte publier prochainement un bulletin d'information, a déjà diffusé un dossier de présentation de ses activités témoignant d'une approche raisonnable du problème : *«Bien que nous ne soyons pas à l'abri d'erreurs d'interprétation de la part des témoins, nous pensons qu'il existe bel et bien un phénomène inexpliqué que nous nommerons simplement* -Phénomène ovni»». On y lit encore à propos de la désormais célèbre vague de témoignages ovnis en Belgique : *«Au stade actuel de ces événements ufologiques, le mystère reste encore entier puisqu'il a disparu comme il est venu. Avion secret, prototype ? Ces questions restent d'actualité.»* Le CEEPA, qui espère une large collaboration de ses homologues européens, peut être joint par courrier : ASBL CEEPA - Grand Route, 4 Quévy-le-Grand B-7040 - Belgique. Et par téléphone depuis la France : 19.32.65.56 75.69.

X Il y a quelques mois, l'émission *Mystères* de TF1 diffusait un sujet sur la forêt bretonne de Brocéliande. Dans ce reportage, certains témoins disaient avoir aperçu des lumières étranges, la nuit, dans la forêt. Qui connaît ce lieu «magique» ne s'en étonnera pas. Plus surprenant par contre, ces touristes qui ont afflué au Syndicat d'Initiative de la région pour s'enquérir des heures favorables à l'apparition de Merlin l'Enchanteur, ou encore de la fée Viviane se baignant, nue comme il se doit pour une fée, dans la fontaine de Baranthon. Sur place, on a aussi vu les plus convaincus retourner les pierres à la recherches d'éventuelles traces des Korrigans, les nains des légendes bretonnes...

X Il faut parfois aller chercher loin les rebondissements de l'affaire Ummo, déjà largement évoquée dans *Phénomèna*. Par exemple daas une récente parution aux éditions J'ai Lu : *Le visible et l'invisible*, par Andrew MacKenzie. L'auteur y évoque en effet l'affaire de Belmez, village espagnol qui bénéficia d'une publicité nationale après que des visages fantômatiques soient apparus sur le sol d'une habitation. Il se trouve que ce «poltergeist» connut une explication rationnelle - un canular entre voisins - en 1972, après que le Ministère de l'Intérieur ait dépêché sur place une commission d'experts présidée par... José Luis Jordàn Pefla ! Ainsi donc, l'homme qui expédiait les lettres prétendument extraterrestres d'Ummo, si critiques envers le régime franquiste, collabora à l'occasion avec ce même régime...
Peut-être s'agit-il là d'un simple hasard. M. Peña était un des rares para psychologues sceptiques auquel le gouvernement espagnol pouvait faire appel, et il n'aurait pas été prudent pour lui de refuser. Mais certains y verront aussi la preuve des accointances entre la mystification d'Ummo et les autorités espagnoles. D'autres encore penseront que M. Pefia était là dans la position idéale de l'opposant infiltré dans les sphères gouvernementales. Une chose est sûre, l'instigateur de l'affaire Ummo n'était définitivement pas un simple plaisantin.

X On vient de l'apprendre, le scientifique russe Lev Termene est décédé le 3 novembre 1993. Ex-membre du KGB, il avait mis au point les micros à membranes destinés à l'écoute au travers des vitres. Il avait aussi déclaré en 1991 au journal moscovite *Top Secret : «Pour finir, je suis parti du KGB parce-qu'on me faisait faire des âneries du genre soucoupes volantes ou extraterrestres.»* Quelles étaient ces *«âneries»* ? Faut-il y voir la preuve que le KGB utilisa à l'occasion le thème des ovnis pour diverses manipulations ? Sans présager des réponses, les questions valaient d'être posées à l'intéressé. SOS OVNI ayant tenté sans succès d'approcher M. Termene, nous avions donc alerté divers ufologues russes, et ce à plusieurs reprises. il ne se sera pourtant pas trouvé un seul enquêteur pour agir en temps utile, laissant Lev Termene emporter son secret dans la tombe.

Manifestations à venir

Juillet 8-10 - USA : MUFON 1994 International UFO Symposium, sur le thème : Ufology : A Historical Perspective (pour toute information, contactez : MUFON, 103, Oldtowne Rd, Seguin, TX 78155-4099, Tel : 19.1.210.379.92.16.).

Septembre 24 - Grande-Bretagne : UFO Conference 1994 (pour toute information, contactez : UFO Magazine, 15, Pickard Court, Temple Newsam District, Leeds LS15 9AY, Grande-Bretagne).

Octobre 9-10 - USA : The UFO Experience (pour toute information, contactez : John White, Omega Communications, P.O. Box 2051, Cheshire, CT 06410, USA).

N'hésitez pasà nous faire parvenir vos dates de manifestations (salons, congrès, diaporamas, réunions, etc.) en écrivant à la revue.

X *Ufo* est le nom d'un nouveau logiciel de jeu édité par Microprose. Sous-titré *Enemy Unknown* (ennemi inconnu), il vous propose de prendre la tête des forces terrestres contre le fléau alien. Le logiciel recense 1200 témoignages de personnes ayant vu des ovnis ou ayant été enlevées par des extraterrestres...

X Dans le précédent numéro de *Phénomèna*, nous vous faisions part d'une rumeur persistante selon laquelle Steven Spielberg s'apprêtait à tourner un long métrage sur le thème du crash de Roswell. Si nous n'avons pu ni la confirmer ni l'infirmer, nous savons par contre qu'une firme concurente, HBO Entertainment, produira bientôt un téléfilm sur la récupération alléguée d'une soucoupe volante par l'armée américaine, à Roswell, au Nouveau Mexique, en 1947. La nouvelle a été annoncée dans le magazine télévisé *Alter Ego* de notre confrère québécois François Bourbeau ainsi que dans plusieurs revues spécialisées américaines.

X Dernière minute : au moment de boucler ce numéro de la revue, nous avons appris qu'une observation aurait été effectuée par un groupe d'une vingtaine de personnes, situées à l'observatoire du Pic des Fées dans le Var. Un phénomène, de la taille apparente d'un quart de la pleine lune, d'un aspect plutôt nébuleux, vu pendant 45 minutes, entre 21h45 et 22h30, dans la soirée du 3 mai. Certaines des personnes sur place ont pu l'observer à l'oeil nu, voyant comme deux *«v»* l'un plus gros que l'autre imbriqués par leur pointe, alors que d'autres ont pris des jumelles ou des télescopes (certains de 520 mm) qui ont révélé comme une boule de feu.

Si l'observation ressemble à ce que pourrait représenter l'entrée dans l'atmosphère d'un bolide, la durée n'autorise aucune supposition en ce sens. Une vérification entreprise auprès de nos collègues de l'aviation civile n'a pas permis de trouver des équipages qui auraient vu quelque chose. De plus, Jean-Claude Ribes, directeur de l'observatoire astronomique de Lyon, n'a pas eu connaissance d'un quelconque phénomène astronomique exceptionnel. Il semblerait donc que cette lumière, vue vers le NNE, sous la constellation du Cocher, n'ait pas laissé de traces. D'autres vérifications sont actuellement en cours. Nous ne manquerions pas de vous tenir informés si elles devaient aboutir.

X La déferlante des enlèvements ne devrait pas tarder à parvenir en Europe après la parution, aux USA, de *Abductions*, un livre écrit par John Mack, prix pullitzer et personnalité extrêmement influente du la psychanalyse américaine. Déjà *Time*, *Newsweek* et le *New York Times* y ont consacré des papiers.

Paillettes

Des stars et des ovnis

❍ Renaud Marhic

Une récente parution aux éditions Filipacchi nous rappelle que le phénomène ovni n'épargne personne. Intriguées, interloquées, interpellées, les stars s'interrogent comme vous ou moi. A la différence peut-être que chacune de leurs interrogations constituent une formidable publicité pour un phénomène qui n'en finit plus de se faire des relations...

On le découvre généralement au hasard d'une interview ou par un livre : elles sont nombreuses ces stars qui s'intéressent au phénomène ovni ! Des plus fugitives, aux plus confirmées. De Mader, auteur allégué - sous un pseudonyme - d'un livre ufologique, à Véronique Sanson, qui avoue avoir vu 14 fois *Rencontre du Troisième Type*. Et comme pour le commun des mortels, toutes les catégories, tous les styles sont concernés. Du côté des témoins, on pourrait citer l'acteur Darry Cowl qui affirme avoir observé une *«soucoupe volante»,* dans le massif de l'Estérel, *«en compagnie d'une amie chanteuse»,* ou Gérard Lenorman, piégé à ce sujet par l'émission Surprises sur prises. Et comment ne pas évoquer l'ineffable Paco Rabane qui observa, en 1944, une *«énorme boule de métal»* dans les cieux de la Bretagne ?

La politique n'est pas plus épargnée puisque Jean-François Deniau, ex-ministre du commerce extérieur, raconte à l'occasion comment il observa un ovni en mer, alors qu'il convoyait un voilier à travers l'Atlantique.

Plus étonnant, dans son ouvrage *La Paille et le Grain*, paru en 1975, c'est François Mitterand en personne qui évoque comment une observation d'ovni attira un jour son attention : *«Je reçois de mon ami Charles S. une coupure du* New York Herald Tribune *en date du 16 février 1972. J'apprends ainsi qu'à Scotland Yard, siège de la fameuse police londonienne, de nombreuses personnes, inquiètes du phénomène, ont signalés, pendant la dernière grève des mineurs et des électriciens, la*



présence dans le ciel nocturne d'objets "étranges et brillants". *Un porte-parole officiel a dû rassurer la population. N'appelez plus,* a-t-il *dit, ce sont les étoiles ! Précisément, je participe cet après-midi à la rencontre* "Socialisme, science et technique" *organisée par le Parti Socialiste. On y entend beaucoup de personnes savantes. Tandis qu'elles discutent (le débat est serré, passionnant), la nouvelle du* Herald Tribune *me trotte dans la tête. Je m'interroge sans conclure. Pour apprendre que le ciel est rempli d'étoiles, suffit-il d'éteindre les lumières de la ville ?»*

Revenons au monde du spectacle, puisque c'est lui qui est à l'honneur dans un récent ouvrage intitulé *Les stars racontent l'étrange* *, paru en ce début d'année aux éditions Filipacchi. Elisabeth et Jean-Claude Zana - ce dernier reporter à Paris-Match - signent ici un livre tout public qui s'inscrit dans la désormais traditionnelle atmosphère New-Age «fin de siècle». Malgré de nombreuses envolées lyrico-mystiques qui en rebuteront plus d'un, l'ouvrage constitue un travail journalistique pertinent. L'intérêt sociologique du document ne devrait d'ailleurs pas échapper au lecteur, même sceptique.

Première «star» citée par le couple Zana au titre de témoin d'ovni : le metteur en scène Robert Hossein. On connaissait les profondes convictions religieuses de l'homme, ainsi que sa soif d'absolu, on ignorait ses observations. Dans le désert d'abord, pendant les années 60, alors qu'il tournait El-Alamein. Un *«triangle vert, formidable, précis»* qui descendit vers lui à toute vitesse pour disparaître de la même façon. Une scène que lui rappellent fréquemment les lasers qu'il utilise aujourd'hui dans ses spectacles. Ce n'est pas tout. A Reims, ce sont plusieurs *«cercles lumineux»* qui survolent Robert Hossein *«sans un bruit mais à une vitesse vertigineuse.»* Laissons-le raconter enfin sa dernière «rencontre» : *«Ce phénomène s'est renouvelé un jour alors que je roulais en voiture. J'ai été suivi par des sphères qui ont entouré le véhicule dans un halo de lumière, tel un ballet féerique.»*

C'est un acteur qui ne compte plus

Suite page 25

Sommaires des numéros 1 à 20 du magazine Phénomèna : des centaines d'articles récents pour plonger au coeur de l'actualité du phénomène ovni. Ils s'épuisent vite ! Complétez votre collection sans tarder...

Attention : n° 6, 7, 8 et 9 épuisés.

Année 1993 = 150 FF (ajoutez 20 FF de port et d'emballage)

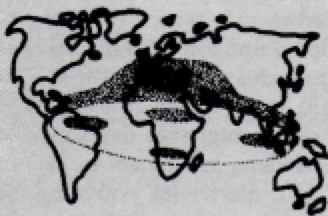
A l'unité :

25 FF + 4 FF de port (du n°1 au 10 inclus)

28 FF + 4 FF de port (à partir du n°11)

S'adresser à la revue (adresse en page 3)

En France et dans le Monde...



Finistère

SOS OVNI - 09.02.94. Il était 08h12 en ce samedi 5 février, quand une automobiliste du Huëlgoat et sa fille ont pu observer une boule lumineuse blanche se déplaçant sur un axe Lorient/Roscoff soit du sud vers le nord. Au bout de quelques secondes, le phénomène a disparu à la vue des témoins derrière une colline. Le ciel était dégagé et la boule se présentait *«comme la pleine Lune»*.

Les témoins ont prévenu la gendarmerie demandant l'anonymat le plus complet. Ceci n'a pas empêché la presse locale d'être au courant, *Le Télégramme* publiant même un article contre la volonté des intéressés, à en croire ces derniers.

Ceci explique sans doute qu'ils se soient dès lors refusés à de plus amples déclarations.

Morbihan

France 3 Bretagne - 14.03.94. Le samedi 12 mars, plusieurs habitants de la région de Coëtquidan, dans le Morbihan, ont aperçu de nuit un étrange phénomène dans le ciel, décrit par l'un des témoins comme une *«grosse virgule blanche qui tournait»*. La gendarmerie fut alertée à plusieurs reprises. Un temps incriminé, le camp militaire tout proche fut vite mis hors de cause au profit d'une discothèque de Guipry, dans le département voisin de l'Ille-et-Vilaine. Le propriétaire a reconnu être à l'origine des manifestations lumineuses décrites par les témoins, présentant aux journalistes de France 3 Bretagne le projecteur DCA utilisé.

Ardennes

Nous vous avions parlé, dans notre prédécent numéro, d'une rencontre rapprochée s'étant déroulée dans les Ardennes, à Gué-d'Hossus. Sur un plan strictement médiatique, la situation semble s'être apaisée ce qui facilitera l'enquête, toujours en cours, effectuée par nos amis du CEEPA. En attendant, Christian Daubiol nous a fait parvenir deux photos qui permettent de mieux situer le contexte du phénomène observé.

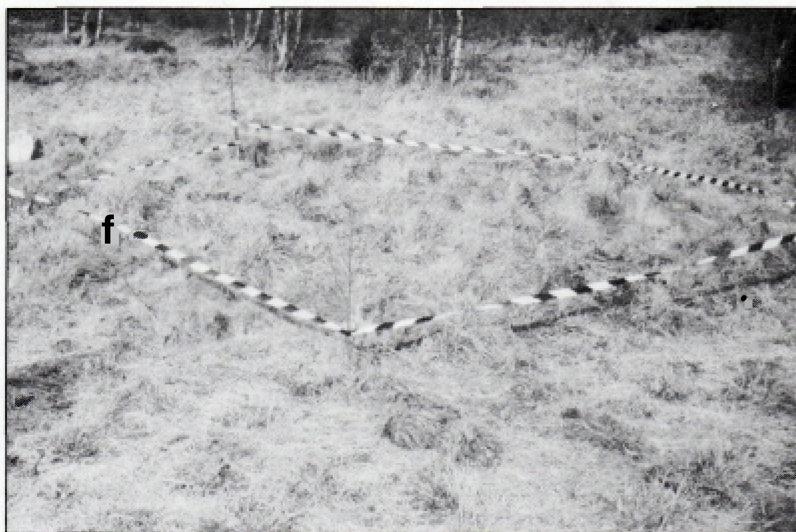


Photo prise plus ou moins quinze jours après la date de l'observation. On y distingue, malgré les piétinements, la trace roussie d'une partie de pré d'un diamètre de 5,60 m. L'endroit a d'ailleurs été balisé par une personne de l'Office National des Forêts de Gué-d'Hossus. © Christian Daubioul.



Le témoin se trouvait à plus ou moins 50 m de l'entrée du bois où s'est produit le phénomène. Le démarquage repris sur cette photo montre, selon les dires de celui-ci, la zone dans laquelle s'est produite la lueur et l'endroit désigné par la croix représente la partie la plus intense de la lumière. Perpendiculairement à ce point, on a découvert la trace. Il est à préciser que les deux parties au-dessus et en-dessous des lignes démarquant l'endroit se trouvaient dans la plus complète obscurité vues de là où se trouvait le témoin. © Christian Daubioul.

Notes de lecture

Ne s'agirait-il pas, à l'instar des *Dents de la mer VII* ou de *Rambo III*, de tirer sur une avantageuse ficelle, quitte à ce que, immanquablement, elle finisse par casser ? C'est la question que beaucoup se sont posée en apprenant que la SOciété Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux (SOBEPS) avait décidé de donner une suite à son rapport *Vague d'OVNI sur la Belgique*.

La lecture de ce tome 2, sous-titré *Une énigme non résolue*, détrompera les sceptiques. Il y avait bien matière à suite, et celle-ci ne manquera pas d'étonner.

Certes, on ne change pas une recette qui a fait ses preuves. On retrouvera donc en chapitre 1, sous la plume de Lucien Clerebaut, la *Chronique d'une vague*, longue suite de témoignages où se mêlent, ici encore, des observations anecdotiques et des cas de rencontres rapprochées dont tout enquêteur rêverait qu'ils se produisent près de chez lui. Il en va de même avec les *Cas diurnes* qui constituent le quatrième chapitre de l'ouvrage. Des pages qui ont en tout cas le mérite, reprenant les évènements là où nous les avions laissés, d'infirmer que les observations aient cessé après la fin de la Guerre du Golfe comme on a pu le lire ailleurs, et de mettre en exergue des «poussées» de témoignages jusqu'en 1993 !

Mais du tome 1 au tome 2, le changement de ton est net à plus d'un titre. C'est d'abord Isabelle Stengers, philosophe et historienne des Sciences, chargée de cours à l'Université Libre de Bruxelles, qui exprime dans la préface ce qui pourrait bien devenir le principal sujet de frustration de l'association belge. On le sait, la proposition examinée ces derniers mois au Parlement Européen, et visant à la création d'une commission officielle d'étude des ovnis (voir *Phénomèna* n° 19), puise son origine dans la vague de témoignages ovnis en Belgique et dans les efforts de la SOBEPS pour alerter les pouvoirs publics. La déception est dès lors patente devant la contre-proposition du député italien Tulio Regge, recommandant que cette commission se limite à un élargissement du rôle du Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrée Atmosphérique (SEPRA), organisme officiel français dont le cahier des charges ne prévoit aucune information du public. *«(...) Il s'agit bel et bien d'une confiscation du problème et, plus que probablement, de son enterrement* "avec les honneurs"» écrit Isabelle Stengers. Sentiment que semble partager le physicien Léon Brenig au chapitre 11 dans sa *Prospective pour une ufologie scientifique*. Certaines illusions sont manifestement en passe de s'envoler devant une future et hypothétique recherche ufologique officielle où la place de la SOBEPS ne semble plus réservée.

Changement de ton aussi du côté de l'autre physicien de la société, Auguste Meessen, qui, dans *Observations, analyses et recherches*, titre du dixième chapitre, tient un langage radicalement opposé à celui qui était le sien dans le premier tome. Les enregistrements d'échos radar non identifiés par deux chasseurs F16 dans la nuit du 30 au 31 mars 1990 ? On passe de *«Toute autre hypothèse que celle des ovnis est exclue à pratiquement 100%»* à *«(...) il est maintenant raisonnable d'admettre que les échos enregistrés étaient liés à de grandes masses d'air humide, ayant une structure interne particulière.»* Le lecteur risque d'avoir, tout comme nous en avons eu, du mal à saisir le fond de la pensée de ce scientifique. D'où vient ce revirement ? Du rapport d'analyse «Gilmard/Salmon» effectué par les militaires belges ? Non pas, puisqu'il nous est dit que M. Gilmard pensait, lui, que *«les échos (...) pourraient résulter de réflexions au sol»*, hypothèse, qui plus est, finalement écartée. M. Gilmard ayant effectué son analyse dans le cadre de son service militaire, sa hiérarchie serait-elle parvenue à des conclusions plus définitives ? Non plus, le général De Brouwer de la Force Aérienne Belge, ne privilégiant pas les hypothèses faisant intervenir de faux échos (voir *Phénomèna* n°16). Quant aux conditions météo - qu'Auguste Meessen décrit comme exceptionnelles, là où les militaires ne mentionnaient qu'une *«légère inversion de température»* - elles étaient connues depuis le début. Alors quid ?

Les *«bulles de convection»* ou masses d'air humide, dont nous parle Auguste Meessen, seraient aussi à l'origine des observations des gendarmes belges qui, cette même nuit du 30 au 31 mars 1990, observèrent divers point lumineux. Ici, les bulles auraient fait office de miroirs déformants, faisant prendre aux observateurs des étoiles pour des ovnis. Là encore, après nous avoir affirmé dans le tome 1 qu'une simple étude des azimuts d'observations suffisait pour que *«(...)l'hypothèse astronomique s'écroule»*, le tome 2 nous apprend que *«Un ensemble d'arguments convergents semble donc indiquer que les gendarmes ont observé des effets de réfraction atmosphérique d'une ampleur exceptionnelle»*. A ce stade du débat, on est en droit de se demander si l'auteur ne verrait pas des bulles de convection là où cela l'arrange. On ne comprend pas ce qui, depuis le tome 1 a rendu cette explication plus plausible dans le cas des détections radars, et il n'est nul besoin de faire appel à pareil modèle pour expliquer les confusions des gendarmes, si ce n'est à vouloir ménager leur susceptibilité. Les enquêteurs de terrain savent bien que les effets autocinétiques (impression subjective de bougé de l'objet fixé) suffisent à ce que des étoiles soient ré-

gulièrement prises pour des ovnis, et cela en l'absence de tout phénomène météorologique exceptionnel... On a l'impression que l'auteur, faute d'avoir pu prouver qu'il s'agissait d'ovnis, se rabat sur un phénomène prosaïque mais mal connu, faisant au final tout de même figure de «découvreur». Ce chapitre 10 constitue certainement le point le plus faible de l'ouvrage.

Dans un autre style, mais toujours à propos de changement, on notera le chapitre 7, *Ovni et on-dit,* dans lequel Patrick Ferryn semble regretter d'avoir éveillé les soupçons de certains de ses confrères sur des points précis de la vague. Il est vrai que dans le cas du film amateur réalisé par le Bruxellois Marcel Alfarano, le 31 mars 1990, et censé représenter un ovni, les indications de Patrick Ferryn ont amené les enquêteurs de SOS OVNI à se pencher sur l'hypothèse d'un simple avion de ligne. Hypothèse finalement retenue sur la base de nos propres constatations. Il n'est pas moins vrai que l'hypothèse de Patrick Ferryn selon laquelle un dirigeable, probablement militaire, aurait abusé les témoins belges, fut reprise par Jean-Claude Bourret et Jean-Jacques Velasco dans leur livre *Ovnis : la Science avance.* L'auteur s'efforce donc de convaincre le lecteur qu'il ne s'agissait là que de simples supputations, donnant parfois l'impression de regretter d'avoir introduit le loup dans la bergerie. Un chapitre où l'on retrouvera aussi un (trop ?) court passage sur M. K. et ses mini-dirigeables, cet inventeur qui prétendit être à l'origine de la vague (voir ce numéro page 9)...

Et puis il y a encore les chapitres 2 et 3 (on ne saurait les citer tous les 12) qui apportent d'indispensables précisions sur ce qui avait été écrit. *Etude de particularités remarquables,* de Marc Valckenaers, permettra au lecteur de juger sur pièces de la cohérence qui se dégage des multiples témoignages enregistrés par la SOBEPS. *Retour à Petit-Rechain,* également rédigé par Patrick Ferryn nous fait découvrir les résultats d'analyse de la photo du triangle volant qui orne tant la couverture du tome 1 que celle du tome 2. Très honnêtement, le spécialiste photo de la SOBEPS donne ici la parole à tous, y compris à ceux persuadés qu'il s'agit là d'un trucage (Wim van Utrecht, André Lausberg et ses collègues scientifiques liégeois...). Les tentatives de reconstitution du trucage sont aussi présentées pour comparaison. Des conclusions du Professeur Marc Acheroy, de l'Ecole Royale Militaire, on retiendra que *«L'hypothèse selon laquelle ce document serait un faux ne peut être rejetée (...).»* mais que *«Jusqu'à présent, il a été impossible de mettre en évidence que le document pourrait être un faux, ce qui n'a pas été le cas des autres documents «fabriqués» qui nous ont été remis par la SOBEPS.»* A retenir également l'avis de François Louange, expert français en matière d'interprétation d'images photographiques, selon qui *«Il n'y a pas de trucage et le témoin a réellement photographié un objet matériel dans le ciel.»*

Vague d'OVNI sur la Belgique 2 - Une énigme non résolue, devrait faire le bonheur de tous. Pour ceux, convaincus de la réalité des triangles volants observés outre-Quiévrain, les nouveaux témoignages présentés seront autant de confirmations. Mais gageons que les rationalistes ne seront pas les derniers à se procurer cet ouvrage, indispensable à l'exercice de leur scepticisme. Les événements belges sont d'une telle portée, quelle que soit la signification que l'on veuille leur donner, que personne ne pourra négliger ce nouveau livre, qui donne véritablement le pouls de la situation.

SOBEPS, Vague d'OVNI sur la Belgique 2 - Une énigme non résolue, SOBEPS, 1994.

Suite de la page 19

ses expériences dans le domaine de l'étrange que les auteurs ont retenu comme deuxième témoin. Roger Vadim, toujours dans les années 60, séjourna à Monaco en compagnie de sa femme et d'un journaliste de Paris-Match. C'est là, par un jour de grisaille, qu'ils aperçurent tous trois entre nuages et montagnes *«un disque rond, gris, plus lumineux et plus sombre que la couleur des nuages.»* Le phénomène, se déplaçait à très grande vitesse et *«en deux ou trois secondes, il parcourait facilement 80 km pour s'immobiliser totalement, d'un coup, repartir ensuite dans une autre direction pour mieux se figer de nouveau.»*

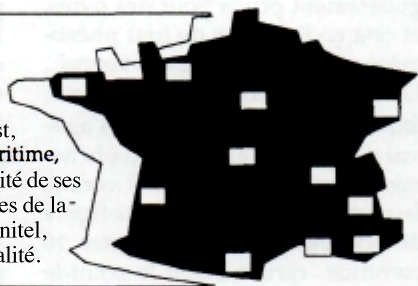
Il va sans dire que l'on a beau être star, on en reste pas moins un être humain comme un autre, sujet aux mêmes erreurs de perceptions. «Vraies» ou «fausses» les expériences ovnis de nos vedettes ? La question n'est pas là. Plutôt, on constate à travers leurs témoignages, forcément plus médiatiques que ceux du citoyen lambda, l'impact du phénomène ovni sur notre société. Le livre d'Elisabeth et Jean-Claude Zana participe utilement à ce constat.

Renaud Marhic

* Les stars racontent l'étrange, Elisabeth et Jean-Claude Zana, éditions Filipacchi, 1994, Prix: 109 f.

En direct d'SOS OVNI

SOS OVNI est une association, mais c'est aussi un réseau de veille, d'alerte et d'expertise des cas couplé avec celui constitué des radars de l'Association Professionnelle de la Circulation Aérienne. Il est constitué de représentations (Nord-Ouest, Seine et Bassin Parisien, Isère, Centre, Rhône, Sud-Ouest, Sud-Est, Var, Est, Seine-Maritime, Pyrénées). L'association offre à tous ces bénévoles, adhérents de l'association, la totalité de ses moyens d'analyse, de contrôle et de diffusion des données (vérifications radar, analyses de laboratoire, relevés météo ou astronomiques, accès aux P.V. ou documents divers, minitel, revues, etc.). Cette rubrique fera le point, chaque bimestre, de notre... de votre actualité.



Phénomène de haute étrangeté à Saint-Priest ?

Depuis mars 1994, d'étranges lueurs accompagnées de sons insolites hantent les deux de Saint-Priest, commune de 42 000 habitants dans la banlieue de Lyon (Rhône). Plusieurs témoins ont vu et entendu. Aucune explication rationnelle n'a été trouvée à ces phénomènes : *«les chants de la nuit»*.

C'est en tout cas ainsi qu'ont été présentés les faits, par le magazine *Couleurs de Saint-Priest*, dans son numéro 32 d'avril 94. Le reportage est renforcé par la publication d'un cliché en couleurs, montrant l'Hôtel de Ville au-dessus duquel on distingue deux lumières basses. A cet endroit, et sous cet angle de vue, aucune confusion n'est possible avec une habitation ou un aéronef connu.

L'article est très précis : une équipe de télévision est venue filmer les événements en liaison avec la *«Division des Phénomènes Paranormaux de la Faculté Paris II»*. Le nom du principal témoin est donné : *«Ce dernier a établi le premier rapport entre certains phénomènes lumineux, inexplicables par de simples éclairs magnétiques, et les "chants de la nuit"»*. Le papier précise encore que de nombreux témoins à Saint-Priest entendent ces sons : *«(...) mais la plupart n'y ont pas prêté attention... De longs sifflements, perceptibles dès la tombée de la nuit, dans les secteurs centre ville... Il pourrait y avoir plusieurs sons, se mêlant dans une étrange mélodie, venant d'une même source difficilement localisable. Ces manifestations sont claires, puissantes et rappellent des chants, des complaintes»*.

Dès ces faits connus, SOS OVNI Rhône ouvrit une enquête (1). Car en quelques jours il semble qu'une petite effervescence se soit emparée de quelques passionnés de phénomènes mystérieux. L'un de nos correspondants nous précisait : *«Sur Saint-Priest, il y a une affaire de première importance... des scientifiques et la télévision sont déjà dessus...»*. Il nous aura fallu juste quelques coups de téléphone pour arriver à la conclusion formelle : il s'agit d'un canular.

Le témoin principal cité dans l'article de référence, ainsi que le journaliste ayant rapporté les faits, ont clairement avoué la plaisanterie.

Doit-on préciser que le mensuel *Couleurs de Saint-Priest* a été diffusé le 1er avril !

L'auteur de l'article a été clair : *«je voulais pour cette date particulière marquer les esprits. L'époque est aux mystères, j'en ai inventé un, ainsi que le tournage de l'équipe de télévision et la collaboration avec V Université de Paris II. Les déclarations des spécialistes, universitaire et présentateur TV sont sorties de mon imagination. Le témoin, qui n'a jamais rien vu, est un voisin. La photo publiée n'est pas truquée. Elle représente seulement des reflets sur l'objectif, donnant l'illusion que d'étranges lueurs sont au-dessus de l'immeuble. Par contre les bruits existent. Il s'agit de ceux provenant d'une gare de triage à proximité. L'affaire a marché. Depuis la parution de mon article, de nombreux coups de téléphone sont arrivés à la Mairie provenant d'habitants de Saint-Priest qui voulaient apporter leur témoignage. Des journalistes ont d'ailleurs appelé la rédaction, essayant comme vous de recouper les faits. Dès la parution de notre numéro 33, nous donnerons toute l'explication !»*.

Ce canular de 1er avril n'est pas le premier dans les annales de l'ufologie. Il a retenu notre attention car généralement les journaux, qui ont pris le thème de l'ufologie comme source d'inspiration afin de marquer le poisson d'avril, révélaient la supercherie en fin de numéro. Ici ce n'est pas le cas; l'explication étant publiée le mois suivant. Du coup, les lecteurs sont à même de prendre au sérieux l'information. Et on l'a vu, c'est le cas pour certains d'entre-eux.

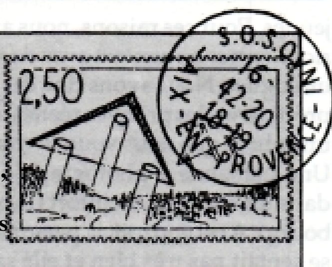
Un constat au travers de cette affaire : l'influence et le poids de la presse restent importants dans le domaine de l'étrange. Ce qui est montré, dit ou écrit par les médias bénéficie globalement d'un bon crédit auprès du public favorable aux mystères.

SOS OVNI Rhône - Jean-Pierre Troadec

(1) Jean-Pierre Troadec et Bernard Jolivet

Vous dites ?

Nous nous réservons le droit de raccourcir ou de modifier les lettres en fonction des impératifs de publication et de mise en page, étant entendu que tout sera fait pour préserver la pensée originale de l'auteur. Les lettres anonymes ne seront pas publiées.



J'ai beaucoup aimé la couverture de *Phénomèna* n°18, surtout les couleurs. L'article sur les «RR3» est très intéressant mais il me semble qu'est surtout exposée la thèse de Bertrand Méheust : les états de transes. De fait, dans l'article, le passage sur Jacques Vallée est bien plus succinct. N'auriez-vous pas pu l'approfondir un peu plus ? En tous cas j'aimerais bien savoir ce que Vallée veut signifier par un *«contrôle»* de la société humaine (est-ce au niveau des mentalités, de l'économie, de la politique, de la démographie ?), et donc, si ces phénomènes de rencontres rapprochées permettent de réguler le développement humain, dans quel sens ? Pourquoi ?

Vous allez me dire que Vallée n'en sais pas plus que vous et moi, mais il a certainement des hypothèses. Il a sans doute étayé son argumentation de la même façon que Bertrand Méheust l'a fait en parlant des Etats Non Ordinaires de Conscience comme un moyen de réaliser notre imaginaire...

Sandra Pierrès
Lannion

Il est vrai que l'article de Renaud Marhic, *« Vers une meilleure connaissance des rencontres rapprochées»,* peut paraître déséquilibré, ced en faveur de la thèse de Bertrand Méheust. La raison en est simple. Il est plus facile de disserter sur une théorie basée sur des facteurs connus comme la psychologie de la perception et les états de consdence altérés - même si le postulat de Bertrand Méheust reste marginal sur un strict plan scientifique - que sur une hypothèse faisant intervenir un facteur radicalement inconnu. En envisageant l'existence d'une intelligence extra-humaine, provenant d'une autre dimension, et agissant pour de mystérieuses raisons sur l'évolution générale de la société humaine, Jacques Vallée situe son propos dans un domaine que nous définirons comme celui de la spéculation intelligente. Le but de notre article était bien sûr de donner au lecteur l'envie de se pencher de plus près sur cette spéculation de Jacques Vallée, comme sur le postulat de Bertrand Méheust.

Outre les références que contenait notre article, deux ouvrages plus récents, qui sont en fait des mises à jour, permettront de mieux cerner la pensée des auteurs évoqués. Il s'agit de *En soucoupes volantes - Vers une ethnologie des récits d'enlèvements,* Méheust, B., Imago 1992 et de *Autres dimensions,* Vallée, J., Robert Laffont, 1989.

La rédaction



Le Centre Italien de Recherche en Ufologie et Umologie est parfaitement au courant des polémiques concernant l'affaire Ummo entretenues depuis des mois par la revue *Phénomèna* entre autres.

(...) Vous avez répété pendant des mois (jusqu'à la nausée) que l'affaire Ummo était l'oeuvre de l'ex-KGB (hypothèse qui ne s'appuie sur aucun document) et nous découvrons maintenant que les lettres auraient été écrits par Jordàn Peña ?! Il est évident, à ce point, qu'aucune de ces deux hypothèses n'est digne de foi car l'une exclue l'autre inévitablement.

(...) Jamais, au grand jamais, J. Peña n'aurait pu écrire les renseignements scientifiques ummites sur les aéronefs et les autres renseignements techniques qui ont permis à J.P. Petit de réaliser une nouvelle propulsion, la MHD (...). Et si Peña n'était pas seul, qui sont les autres ?

(...) Jacques Vallée a mené personnellement des enquêtes à Voronej (voir *Révélations,* Ed. Laffont) et il a confirmé l'atterrissage d'un objet avec le sigle d'Ummo dans le parc public. (...) Dès 1967, plusieurs détectives privés ont cherché les auteurs des lettres sans résultat. Et maintenant, nous découvrons que des jeunes Espagnols, aux vues très serrées sur Ummo, auraient retrouvé l'homme qui écrivait ces lettres depuis 25 ans. (...) Il est clair maintenant que les thèses de Renaud Marhic dans *Les extraterrestres qui venaient du froid* n'ont plus de valeur ni de crédibilité, puisque vous inculpez à présent Jordàn Peña.

(...) Nous espérons (...) que vous répondrez en détail à nos contestations.

Angelo Crosignani (CRIU)
Milan

Ces extraits d'une longue lettre de l'assodation CRIU vont être l'occasion pour nous de quelques mises au point.

Phénomèna n'a certes pas affirmé *«jusqu'à la nausée»* que l'affaire Ummo était l'oeuvre de l'ex-KGB. Plutôt, nous avons donné de très nombreux éléments justifiant que l'on s'interroge sur l'hypothèse KGB. Il en va de même dans *L'affaire Ummo : les extraterrestres qui venaient du froid,* l'ouvrage de Renaud Marhic, où, s'il est bien démontré que Ummo fut une tentative de manipulation de la population espagnole à des fins politiques, la piste du KGB n'est également présentée qu'au titre d'hypothèse. Ceci dit, la culpabilité de Jordàn Pena n'exclue absolument pas celle du KGB, le premier ayant fort bien pu travailler pour le second comme on l'a vu.

Les renseignements scientifiques contenus dans les lettres ummites sont bien moins extraordinaires que ne le pense le CRIU. Doit-on rappeler que les Japonais n'ont pas eu besoin de courriers prétendumment extraterrestres pour construire une vedette propulsée par MHD ? Il n'en est pas moins vrai que Jordàn Peña n' a

pas agi seul et que nous avons déjà dté plusieurs de ses complices (voir *Phénomèna* n°19).

Nous devons dire que la relecture de *Révélations* ne nous a pas permis de voir où Jacques Vallée aurait «*confirmé l'atterrissage d'un objet avec le sigle d'Ummo*». Le chercheur, qui ne croit d'ailleurs pas à l'origine extraterrestre de l'affaire Ummo, exprime au contraire sa perplexité et se garde bien de conclure.

Les «*jeunes Espagnols*» dontnous parle M. Crosignani, qui ont enquêté sur place depuis des années, nous semblent mieux placés que quiconque pour juger de la culpabilité de Jordàn Peña. Culpabilité déjà pressentie, démontrée ou confirmée par de mutiples enquêtes, dont la nôtre.

Enfin, si aux yeux de certains les thèses de Renaud Marhic n'ont plus de valeur, elles n'en bénéfident pas moins d'une audience toujours grandissante, y compris chez les spécialistes des questions de renseignement comme on devrait le voir bientôt.

La rédaction

☆☆☆

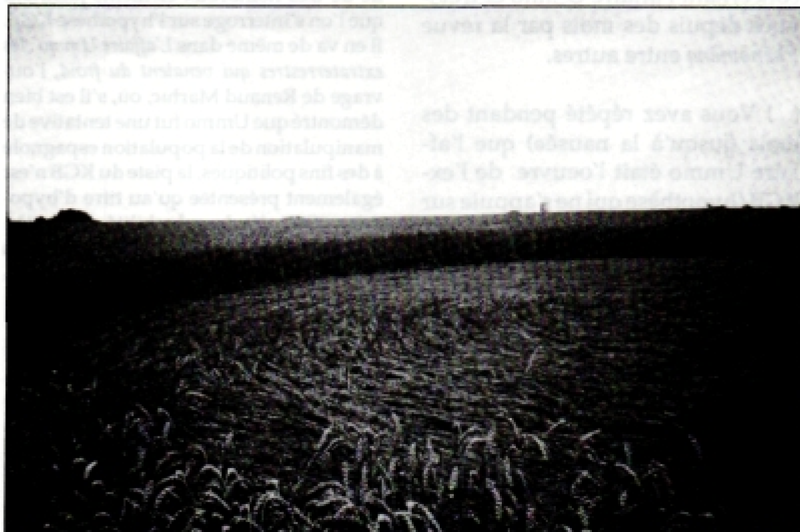
Nous sommes un groupe de cinq jeunes adolescents et nous nous occupons des cas d'ovnis dans tout le Luxembourg. Notre problème est que nous n'avons pas assez de relations avec les gens du pays. Beaucoup de personnes ne nous croient pas parce que nous sommes trop jeunes. Pour ces raisons, nous aimerions entrer en contact avec de vrais ufologues. Nous avons cinq casbien précis avec des preuves réelles, dont une photo que nous vous envoyons. Une personne a photographié cela dans un champ à Steinfort (Luxembourg). A cet endroit, la personne ne se sentait pas très bien et elle savait que quelque chose devait s'y être passé. Cela date du mois de novembre 1991.

Nous aimerions bien collaborer avec vous et avec d'autres groupes. En ce moment, nous faisons un livre (classeur de plus de 250 pages). Merci de prendre contact avec nous en écrivant à : Organisation de Recherches des Phénomènes Spatiaux et Extratores (ORPSET), c/o M. Yann Schmitt, 7, rue Robert Schuman, L-4319 Esch/Alzette, Luxembourg.

Yann Schmitt

Esch/Alzette

Nous souhaitons la bienvenue à nos jeunes collaborateurs. Nous espérons également qu'ils sauront trouver leur voie dans le domaine touffu de l'ufologie où, c'est bien connu, le pire côtoie le meilleur. C'est avec plaisir que nous publions ce document qui n'est pas sans rappeler les fameux cercles céréaliers trouvés dans le sud de la Grande-Bretagne. On peut rappeler que leur origine avait été revendiquée par Douglas Bower et David Chorley, les deux sexagénaires à l'origine du canular. Que cela ne décourage en rien l'ORPSET de poursuivre dans ce domaine passionnant.



Rubrique Vous dites ?
écrivez à :

SOS OVNI
Courrier des lecteurs
B.P. 324
13611 Aix-en-Provence Cédex 1
France

Appel aux lecteurs

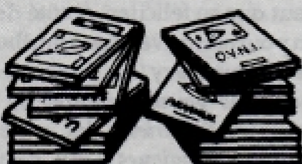
Vous aimez votre revue ? Vous estimez qu'elle mérite une plus large diffusion ? Qu'elle soit en couleur avec plus de pages ? Nous aussi ! Mais pour cela, il lui faut encore plus de lecteurs qui apporteront plus de moyens et il n'existe qu'une seule solution pour se faire connaître : la publicité dans des supports nationaux. Vous le savez cependant, celle-ci est chère. Aussi avons-nous décidé de lancer cette deuxième cagnotte, après le succès de la première qui nous avait permis de faire de la publicité dans MYSTERES. Le montant sera donné ici-même dans chaque numéro. Lorsque, grâce à vous, nous aurons atteint 20 ou 30 000 francs, alors **Phénomèna** fera à nouveau de la publicité nationale. La cagnotte actuelle est de :

00500,00

Au fur et à mesure de vos dons (même s'ils ne sont que de 50 ou 100 francs), cette cagnotte augmentera. L'argent ne servira que pour la publicité, et nous justifierons, ici-même, des dépenses engagées. N'hésitez plus ! Rejoignez-nous pour faire bouger la vie ufologique.

SOS OVNI
Service «Dons Publicité»
BP 324
13611 Aix Cédex 1
France

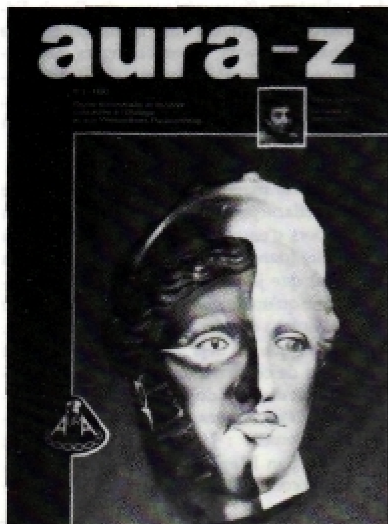
Revue de presse



Tous **les bimestres,** nous vous présentons, **ici,** une revue (non exhaustive) de la **presse,** spécialisée **ou** non, **française** ou **étrangère,** écrite ou audiovisuelle. L'adresse des revues peut être obtenue sur simple demande auprès de la rédaction.

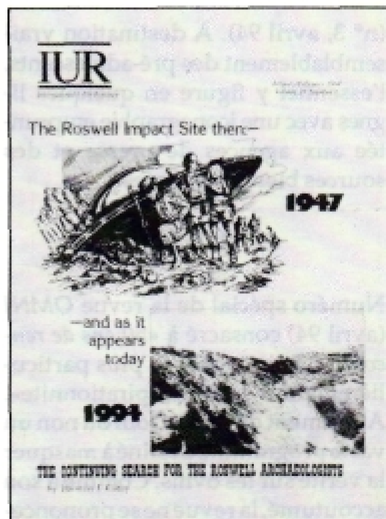
Russie

Etrange revue que celle qui ne se livre à aucune introspection. C'est un peu le cas d'*Aura-Z*(n° 3, 1993). Un témoin raconte qu'il *«offre du feu»* à une soucoupe posée au sol avec laquelle il s'entretient (!), et qui lui confirme qu'*«ils»* s'intéressent au yéti. Le témoin *«offre»* sa montre bracelet après quoi la soucoupe décolle et... Et rien ! Le tout est présenté tel quel sans le moindre esprit critique, partant du principe qu'un témoin dit toujours la vérité et que par ailleurs il ne se trompe jamais. Aucune analyse du témoignage, des traces, aucune photo des lieux, bref, rien qui puisse ressembler au début de commencement d'une enquête. C'est d'autant plus dommage que nos collègues russes auraient (à tous les niveaux) le potentiel de faire bien mieux que de verser dans cette superficialité. Idem pour le dossier Ummo publié dans ce numéro qui se voudrait contradictoire. Si Youri Simakov (professeur) et Vladimir Zamoroka (docteur ès sciences techniques) sont plutôt d'accord avec l'étude de Renaud Marhic, en revanche Alexandre Semionov (président de l'association Ecologie et Savoir), lui, ne l'est pas. L'idée du KGB lui paraît même *«tellement saugrenue»* qu'il n'a *«aucune envie de l'envisager sérieusement»* ce qui, avouons-le, est un peu court. De même, Lev Tchoulkov (chef de la «section ufologie» au Centre de Recherches sur les Technologies non Traditionnelles) qui, au sujet du KGB, déclare avec une mauvaise foi incroyable qu' *«il a toujours eu d'autres choses à faire que de monter des bobards à des fins politiques»*. Rappelons enfin, au sujet de Voronej (ou des enfants avaient dessiné une soucoupe arborant le signe d'Ummo) que des vérifications sur place furent entreprises par M.V. Musinsky du groupe ufologique de Aroslav et n'allaient pas vraiment dans le sens de l'authenticité de l'affaire.



USA

Travail extraordinaire (et titanesque) que celui effectué par le J. Allen Hynek Center for UFO Studies (l'une des deux principales associations américaines) pour infirmer ou confirmer le cas de Roswell où, selon la chronique, une soucoupe se serait écrasée en 1947, aurait été récupérée et conservée par les autorités militaires américaines. On avait déjà des témoignages de première main et autres pistes importantes. Voilà que la vérification systématique de ces derniers fait converger un très important faisceau de présomptions vers une réalité que l'on devine fascinante. Thomas J. Carey par exemple, enquêteur au CUFOS et anthropologue, a passé plusieurs années à tenter de retrouver l'équipe d'archéologues vus sur le site du crash par les témoins militaires. Un travail de fourmi qui se soldera par des résultats frustrants : une confirmation anonyme et le sentiment d'avoir pu interroger, juste avant son décès, un chef-archéologue qui confirmera à demi-mots. Le tout se lit comme un roman policier du meilleur cru et a été publié par episodes dans *l'International UFO Reporter*. Espérons qu'un jour toute la lumière puisse se faire sur cette affaire désormais historique.



France

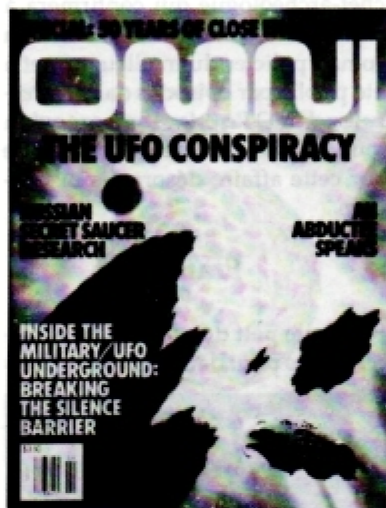
Sympa le pett dossier sur les extraterrestres paru dans *Légendeet News*



(n° 3, avril 94). A destination vraisemblablement des pré-adolescents, l'essentiel y figure en quelques lignes avec une iconographie empruntée aux agences de presse et des sources bien référencées.

USA

Numéro spécial de la revue *OMNI* (avril 94) consacré à *«50 ans de rencontres rapprochées»* et plus particulièrement à la «consipirationnite». Autrement dit, y a-t-il oui ou non un vaste programme destiné à masquer la vérité sur les ovnis. Comme à son accoutumé, la revue ne se prononcera pas, se bornant à présenter les thèses et antithèses. Dans son désir de faire mieux cependant, *OMNI* lance le Projet Open Book (Projet Livre Ouvert 324 West Wendover Avenue, Suite 205, Greensboro, North Carolina, 27408, USA) destiné une



fois pour toutes à débarrasser l'ufologie de sa paranoïa et de ses rumeurs et à instruire le dossier scientifique de la présence dans nos cieux d'objets manufacturés sur d'autres planètes. Une initiative dont on ne peut que se féliciter. A côté de cela, on pourra trouver des contributions de Dennis Stacy *(Six décades de dissimulations gouvernementales),* A.J.S. Rayl *(A l'intérieur des souterrains militaro-ufologiques),* qui donne la parole à Bob Lazar, Robert O.Dean et Charles Halt, Patrick Huyghe *(Enlèvement),* James Oberg *(Soucoupes soviétiques).* Un numéro dense à posséder si vous lisez l'anglais.

Mais aussi :

The Crop Watcher, n° 21, printemps 1994 (Grande-Bretagne) ❒ Il Giornale dei Misteri, n° 270, avril 1994 (Italie) ❒ Celacanthe, n° 74, mars 1994 (France) • Inforespace, n° 89, mars 1994 (Belgique) ❒ Contact OVNI, n° 33, 1994. Enfin une revue qui ne livre pas en pâture les noms des témoins - une excellente chose (France) ❒ Enigmas, vol. 4, n° 35, février-mars 1994 avec une reprise des observations à Bonnybridge et un film vidéo qui serait actuellement analysé par l'AS2, l'organisme officiel britannique qui s'intéresse aux ovnis (Ecosse) ❒ UFO Magazine, vol. 12, n° 6, janvier-février 1994 (Grande-Bretagne) ❒ Bulles (Bulletin de Liaison pour l'Etude des Sectes), n° 41, 1er trimestre 1994 (France) ❒ Dornier Post, janvier 1994 (Allemagne) ❒ Skeptics UFO Newsletter, n° 27, mai 1994 (USA) • Just Cause, n° 39, mars 1994 (USA) ❒ Il Giornale dei Misteri, n° 271, mai 1994 (Italie) ❒ Fortean Times (qui annonce sa décision de créer un supplément annuel où trouveront place tous les dossiers qui ne peuvent figurer dans la revue), n° 74, avril-mai 1994 (Grande-Bretagne) ❒ Notizie UFO, n° 42, octobre 1993, n° 43, décembre 1993, n° 44, mars 1994 (Italie) . •



Une observation ?
Appelez le (16) 42.20.18.19
ou renseignez vous sur la représentation SOS OVNI la plus proche de votre domicile

Annonces g

RECHERCHES

Recherche Pin's sur les ovnis France et étranger pour collectionner. Ecrire à Haro Diégo, 37, rue Jean Bardy 31100 Toulouse.

Qui pourra me fournir une bonne copie de l'émission du 17 août sur ARTE intitulée «Farewell from Mars», - Bons baisers de Mars. Cherche également copie de «Flying Saucers Versus Earth», du groupe The Residents. Faire offre au 51.68.60.56.

Je recherche les livres suivants : «ULTRA Top Secret - ces ovnis qui font peur», de Jean Sider, «Aux limites de la réalité», de J. Allen Hynek et Jacques Vallée, «Les Objets Volants N'on Identifiés : mythe ou réalité ?», et «Nouveau rapport sur les OVNI», de J. Allen Hynek. Faire offre à Lollien David, n° 16 ruelle de Liomer, 80430 Beaucamps-le-Vieux.

Recherche émissions TV sur la vague belge. Téléphoner ou écrire à Carlier Serge, 18, rue du Coudert, 63830 Nohanent - France. Tel : 73.62.84.95.

Recherche une reproduction (tirage ou diapo.) d'une photo qui aurait été prise en Andorre, en 1976; ainsi que les coordonnées des personnes qui possèdent ou ont possédé des détecteurs magnétiques. Recherche rapports d'observations se rapportant au mois de septembre 1990 pour d'éventuels recoupements. Tel : (1) 42.29.94.05.

Recherche livres suivants : «Les soucoupes volantes, affaire sérieuse» de Frank Edwards, «En quête des humanoïdes», de Charles Bowen, «Les étrangers de l'espace», de Donald Keyhoe, «Face aux soucoupes volantes», de Edward Ruppelt. Faire offre à : Hervé Benvegnen, Bois de la chapelle 13, CH-01213 Onex (Suisse).

Détecteur magnétique : je suis prêt à payer 35 dollars pour chaque photocopie d'un rapport d'enquête sur un incident d'ovni publié (dans une revue, un journal ou un livre) que je ne possède pas et qui mentionne qu'un détecteur magnétique (ou une boussole) a été affecté lors de l'observation. Du fait que j'ai déjà un nombre important de cas de ce genre, toute personne intéressée doit d'abord demander la liste des rapports déjà collectés; soit en m'écrivant personnellement : Jan Eric Herr, P.O. Box 15044, San Diego, California 92175, USA, soit en contactant : M. Michel Zirger, 14, rue



du 11 novembre, 78230 Le Pecq, France.

Je recherche tous livres ou revues à caractère uf ologique en langue italienne, espagnole, portugaise. Faire offre à M. Jean-Luc Rivéra, 25, avenue de l'Europe, 92310 Sèvres, France

Recherche : «Le livre noir des soucoupes volantes» et «Premières enquêtes sur les humanoïdes extraterrestres» de Henry Durrant. Faire offre à la revue qui transmettra..

Recherche tous les articles (photocopies ou originaux) concernant les «Hommes en Noir» ou Men in Black (M.I.B.), ainsi que les 30 affaires où les M.I.B. ont agi. Ecrire à M. Olivier Herman, 99A, rue du Général Fauconnet, 21000 Dijon - France ou téléphoner au 80.73.29.92 (à partir de 19h00).

Recherche «J'ai été le cobaye des extra-terrestres» , «Le cobaye des E.T. face aux scientifique», «La révélation 1996» de Jean Miguères. Faire offre à : Di Stefano Giuseppe, Résidence Vert-Pré, 1141 Severy (VD) Suisse.

Recherche enquête, documents ou articles de presse concernant l'observation vers la fin des années 1960, début des années 1970 d'un «Homme en Noir»(M.I.B.) dans le département du Cher. Merci d'avance. Laurent Toupet, 91, rue Charlet - 18000 Bourges - Tel : 48.50.10.77.

Recherche photocopies ou copies de dossiers (même extraits) concernant les débats ufologiques au sein de l'ONU (ou de l'OTAN). Téléphoner (le soir) au 50.04.87.79.

OFFRES

Avendre «Le livre noir des S.V.» et «Ledossier des OVNI» (H. Durrant), «La Science face aux extraterrestres» et «Le Nouveau défi des OVNI» (J.C. Bourret), «OVNI : la fin du secret» (Robert Roussel), «Objets Volants Non Identifiés Mythe ou réalité ?» (J.A. Hynek), «Alerte dans le ciel» (Ch. Carreau). Ecrire à Michel Figuet, Villa «Sabi Pas», RN98, Beau vallon, 83120 Sainte-Maxime.

Vends 24 n° de «Kadath», revue belge sur civilisations disparues. Recherche livres/revues UFO en anglais. Tel (1)42.58.64.44. le soir.

Vends 21 livres d'occasion sur les ovnis : A. Michel, J. Vallée, D. Keyhoe, J.-P. Petit, P. Delval, J.V. Buttlar, Bondarchuk, F. Edwards, J. Pottier, Ch. Berlitz, B. Méheust, C Vorilhon, etc. Tél au 89.80.03.41. de 12h à 13h.

A vendre des éditions originales de : «Mystérieux objets célestes» (A. Michel - 1958), «Mes amis les hommes de l'espace» (H. Menger - 1965), «Vague d'OVNI sur la Belgique» (SOBEPS), «Les soucoupes volantes ont atterri» (D. Leslie & G. Adamski -1954), «Les OVNI de l'Apocalypse» (D. & G. Lemaire - 3 tomes), «Le mystère des soucoupes volantes» (F. Scully - 1951). Téléphoner en Belgique le soir au 02/734.63.29.

Je vends 20 livres d'occasion sur les soucoupes volantes, et 30 revues à caractère ufologique en langue française, italienne et portugaise. Ecrire à : M. André Luis Fontes, Trav. Fernando Haddad 30, 37200-000 Lavras-MG, Brésil.

DIVERS

UFO Norway News gives an overview over current Norwegian UFO cases together with general excerpts from the Norwegian magazine "UFO". The magazine is published 1-2 times a year in English. It is available through subscription, and the following prices are valid for 1993 : NOK 50, - per year in Europe and NOK 60, - in the USA and elsewhere (approx. USD 7 and 8, respectively). This is your only chance to get information about the Norwegian UFO scene in the English language. Give your order and payment to UFO Norway News, attn. Mentz Kaarbo, P.O. Box 4332, Nygardstangen, N-5028 Bergen, Norway. Orders payable only in Norwegian funds drawn on a Norwegian bank (cheques) or by International Money Order. Subscribers using bank cheques, please add NOK 10,- due to fees. To avoid fees completely. it is possible to send money in local currency at the risk of the sender.

Le Centre de Recherches et d'Etudes des Phénomènes Spatiaux (CREPS) a pour objectif l'information du public sur la présence OVNI. Pour ce faire, nous organiserons courant 94 des conférences/débats ainsi que des diaporamas présentant les différentes théories et informant le public des avancées des chercheurs. Nous publions un bulletin, véritable tribune libre, qui propose entre autres l'analyse des cas régionaux que nous étudions. Pour plus d'informations, contactez le CREPS au : 171, route de Corbiac, 33160 St-Médard-en-Jalles.

Jean-Pierre Troadec, responsable de l'antenne Rhône d'SOS OVNI, vient de publier un document de travail «OVNI, LE DOSSIER RHONE-ALPES, ARCHIVES 1993» Le dossier comprend environ 80 pages et se présente en deux volumes : le document principal et les annexes. Jean-Pierre Troadec a rassemblé ici quelques 150 coupures de presse faisant état d'une observation précise (RR1, RR2, RR3 et contacts). Tout "papier" général ou compte rendu de conférence a été écarté. Les informations ainsi proposées constituent un fond de documentation contemporain, sociologique et historique, et se veulent simplement être le reflet de ce qu'a été l'activité ufologique sur les huit départements rhônalpins et la période 1950/1993.

Pour toute commande, écrire à l'adresse ci-dessous en joignant un chèque de 150 f.
à l'ordre de
Jean-Pierre Troadec
B.P. 4345
69242 Lyon Cedex 04
France

Irrémédiablement invalide et sans plus aucun but dans la vie, j'ai entrepris, pour que le temps me soit moins long, de collectionner tous pin's, magnets ou autres gadgets ayant pour thème l'astronautique ou le surnaturel. Aussi, aujourd'hui je sollicite vos lecteurs afin qu'il m'aident à concrétiser ce projet, un des derniers qui me redonne goût à la vie. Je serai très reconnaissant à tous ceux qui pourraient m'aider dans cette voie. Et par avance les remercie de leur compréhension et de leur générosité. On peut écrire à : M. Bouillé Jean-Claude, 9, Impasse du Verger, 77170 Brie-Comte-Robert.

Recherche un enquêteur à Bordeaux pour réaliser une enquête dans le Médoc avec un caméraman-vidéo Hi8 (déjà connu). L'enquêteur devra pouvoir réaliser une interview à propos d'un cas de soucoupe volante le 20 août 1973 (LDLN n° 309). Ecrire à Jean-Luc Laloy 15, rue des Chanturières, 69360 Communay.

Attention :

N'hésitez pas à nous envoyer un petit mot lorsque votre annonce n'est plus valable. Vous pouvez aussi utiliser notre fax ou nous laisser un message sur le 36.15. SOS OVNI

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre petite annonce gratuite, que vous vendiez, achetiez, cherchiez quelque chose. Expédiez dès aujourd'hui votre texte à :
SOS OVNI
Service Petites Annonces
B.P. 324
13611 Aix-en-Provence Cédex 1
France